



CONSEIL DES MINISTRES L'ÉCONOMIE, PRIORITÉ ABSOLUE DE LA POLITIQUE NATIONALE

Page 3

**52 HARRAGA INTERCEPTÉS
AU LARGE DE L'ESPAGNE
UN ALGÉRIEN
MORT EN MER
ET UN AUTRE
PORTÉ
DISPARU !**

Page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3887 | Mardi 7 janvier 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MDN

**LANCEMENT
D'UNE
NOUVELLE
APPLICATION
MOBILE**

Page 24

SUR FOND DE TENSIONS EN LIBYE

FAYEZ EL-SERRAJ ET MEVLÜT ÇAVUŞOĞLU DÉBARQUENT À ALGER

Page 3



● Conférence internationale sur la Libye : **Merkel invite Tebboune**



LE MINISTRE AOUJJAOUT FAIT FACE À LA PROTESTA

**UNE LEVÉE
DE BOUCLIER
DES SYNDICATS**

Page 5



SON PLUS HAUT NIVEAU DEPUIS MAI 2019

**LE PÉTROLE
À
PLUS DE 70 \$!**

Page 24



1
*réseau spécialisé
dans la falsifica-
tion de la monnaie
nationale déman-
telé à Tachta*

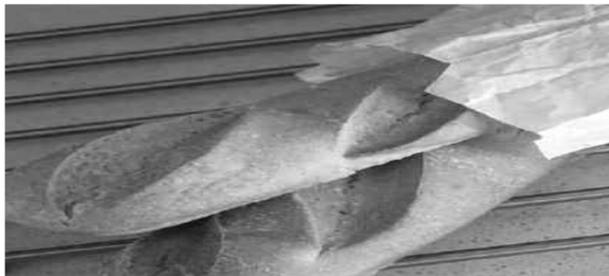
24
*casemates pour
terroristes
détruites à Skikda
et à Tipasa*

1.000
*logements location-
vente attribués à
Mascara*

Début de la distribution de 50.000 sacs en papier aux boulangeries

La direction du Commerce de la wilaya d'Alger a procédé, avant hier dimanche, à la distribution de 50.000 sacs en papier aux boulangeries dans la wilaya d'Alger, au titre d'une campagne de vulgarisation de l'utilisation de ces sacs, lancée récemment par le ministère du Commerce, a-t-on constaté.

L'opération de distribution de "50 000 sacs en papier, à travers la wilaya d'Alger, a débuté dans le cadre d'une expérience pilote", a affirmé le directeur du Commerce de la wilaya d'Alger, Abdellah Benhela, en marge d'une campagne de sensibilisation à l'utilisation des sacs en papier dans les boulangeries à Alger, et ce en application du programme national de lutte contre l'utilisation des sachets en plastique dans l'emballage des produits alimentaires. Les agents de contrôle et de sensibilisation, relevant de la direction du Commerce de la wilaya d'Alger ont distribué les sacs en papier à plusieurs boulangeries dans les communes d'El Biar, Chéraga, Zeralda et Staouéli, et appelé les boulangers à adhérer à l'opération de sensibilisation qui profitera au consommateur.



Pour l'aboutissement de l'opération de sensibilisation aux bienfaits du sac en papier pour la santé, "nous devons convaincre à la fois, les boulangers et les citoyens, de l'importance d'y adhérer", a-t-il ajouté, précisant que l'action quotidienne et de proximité portera ses fruits "au moment opportun", mais il est nécessaire de "garantir des quantités suffisantes de ces sacs, pour une durée minimum de trois mois".

82 personnes arrêtées et des psychotropes saisis à Alger et Relizane



Quatre-vingt-deux personnes ont été arrêtées et des quantités de psychotropes et de cannabis ont été saisies, par les éléments de

la Sûreté nationale, à Alger et Relizane, dans le cadre de la lutte contre la criminalité, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Des opérations menées par les forces de police, dans les différents quartiers de la capitale, ont permis l'interpellation de 73 personnes impliquées dans différents délits, la récupération de 592 comprimés de psychotropes, 125 grammes de cannabis traité, 11 armes blanches et 667 unités de boissons alcoolisées destinées au marché informel, précise le communiqué.

Dans la wilaya de Relizane, 9 personnes impliquées dans différents délits, ont été interpellées par les éléments de la police judiciaire qui a également récupéré 1.608 comprimés psychotropes, 200 grammes de cannabis traité et 1.424 unités de boissons alcoolisées, destinées au marché informel, note la même source.

Plus de 135 milliards de dinars recouverts en 2019 par la CNAS d'Alger

L'agence de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), de la wilaya d'Alger, a recouvert plus de 135 milliards de dinars en 2019, a indiqué le directeur de l'Agence. Lors d'une conférence de presse à l'occasion de la campagne de sensibilisation des employeurs sur la déclaration annuelle des salaires et des salariés, le directeur de l'Agence CNAS d'Alger, Mahfoud Idris, a précisé que l'agence avait recouvert auprès de ses affiliés plus de 135 milliards de dinars en 2019, une hausse de 6% par rapport à 2018 où 127 milliards et 800 millions de dinars, avaient été recouverts.

Les recettes du recouvrement annuel s'étaient améliorées à la faveur des orientations du ministère de tutelle et de la Direction générale de la Caisse, qui a pris des mesures pour faciliter le règlement des cotisations, ainsi que des différents programmes mis en place pour moderniser le secteur, a-t-il souligné. En 2020, l'Agence CNAS d'Alger ambitionne de recouvert 140 milliards de dinars, au titre des cotisations des secteurs, public et privé, a annoncé le même responsable, expliquant que le recouvrement des cotisations annuelles était une condition sine



qua non, pour assurer l'équilibre et la pérennité du système de sécurité sociale, qui repose, a-t-il dit, sur le principe de la solidarité et de la couverture universelle des affiliés et des ayants-droit.

Par ailleurs, Mahfoud Idris a fait savoir, qu'en 2019, l'agence CNAS d'Alger avait recensé 2.081 employeurs contrevenants contre lesquelles ont été prises des mesures, dont des mises en demeure et des poursuites judiciaires, précisant qu'une centaine de contrevenants avaient été traînés en justice.

FERHAT AIT ALI, MINISTRE DE L'INDUSTRIE :

"J'ai toujours été critique, non pas sur l'œuvre des cadres ou des ministres qui se sont succédé, mais sur la vision. On dit que l'art est difficile, la critique est aisée. Aujourd'hui, je suis au pied du mur. On va collaborer pour relancer l'industrie et sortir le secteur des petits ratios de participation au PIB national, dans lesquels il a été confiné ces quarante dernières années".



D
I
X
I
T

Pourtant bien vivant, un directeur de funérarium est déclaré mort

Un patron de funérarium a été déclaré mort par sa caisse de retraite. Il a dû renvoyer des documents pour prouver son existence, rapporte "Le Républicain lorrain".

C'est un cocasse incident administratif qui est arrivé au gérant d'un centre funéraire de la commune de Lexy, dans le département de Meurthe-et-Moselle. Comme le rapporte Le Républicain lorrain, le sexagénaire a reçu une lettre pour le moins surprenante le 19 décembre dernier. Le courrier lui indiquait en effet que sa caisse de retraite l'avait déclaré comme étant... décédé. Un comble compte tenu de sa profession.

Au micro de RTL, l'homme raconte avoir "trouvé cela bizarre et un peu gros". Passé la surprise, il a toutefois fallu qu'il réagisse le plus vite possible. "Il y avait un adjoint au maire qui était présent et qui m'a dit qu'il fallait répondre assez rapidement, car mes comptes risquaient d'être bloqués", confie-t-il.

Prouver son existence

Pour pallier cette erreur administrative, le sexagénaire a dû réunir un certain nombre de documents pour prouver qu'il est bien vivant. "J'ai donc fait faire un certificat de vie, un extrait de ma carte d'identité puis j'ai tout envoyé en recommandé.

Désormais j'attends le retour de cette caisse de retraite qui me dit décédé", déclare-t-il, toujours à RTL. Il préfère par ailleurs prendre ce malencontreux incident avec "humour". "On a sûrement voulu me faire une farce, mais j'aurais bien voulu savoir le fin mot de qui a donné mon nom ou comment est-il possible de se tromper à ce niveau-là", s'interroge-t-il.

En 2016, un sexagénaire vivant en Seine-Maritime avait dû faire face au même genre de déboire, après avoir reçu son propre acte de décès, rapportait Le Parisien en juillet 2017.

Son frère aîné, avec qui il était en conflit, avait eu l'idée de le déclarer mort pour régler la succession de leur mère. Un frère qui avait lui-même fini par mourir pour de bon. En mars 2018, le Guardian racontait également la mésaventure d'un citoyen roumain déclaré mort et qui n'avait pas pu obtenir l'annulation de son avis de décès, alors qu'il s'était lui-même présenté au tribunal.

CONSEIL DES MINISTRES

L'économie, priorité absolue de la politique nationale

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé avant-hier, que l'édification de l'Algérie, à laquelle aspirent les citoyens, "implique la reconsidération du système de gouvernance, à travers un profond amendement de la Constitution".

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'édification de l'Algérie, à laquelle aspirent les citoyens et citoyennes, implique la reconsidération du système de gouvernance, à travers un profond amendement de la Constitution, pierre angulaire de l'édification de la nouvelle République, ainsi que certains textes de loi importants, à l'instar de la loi organique relative au régime électoral", a indiqué le président de la République, lors de la réunion du Conseil des ministres, tenue sous sa présidence. A ce propos, le chef de l'Etat a mis en avant l'importance de "la moralisation de la vie politique, à travers la consécration de la séparation de l'argent et de la politique, outre la lutte contre la médiocrité dans la gestion", soulignant que "la nouvelle République doit focaliser sur l'instauration de l'Etat de droit, qui garantit l'indépendance de la justice et la promotion de la véritable démocratie participative, favorisant l'épanouissement social et politique". Par ailleurs, le président Tebboune a instruit les membres du gouvernement d'être à l'écoute "des préoccupations et besoins des citoyens, en adoptant le dialogue et la concertation, et de veiller scrupuleusement à demeurer au service de l'Etat et du peuple". Ceci ne saurait être atteint qu'en faisant montre "du comportement exemplaire requis et de la profonde foi en le devoir de préservation du denier public, la lutte contre les comportements bureaucra-



tiques et le respect des engagements de l'Etat", a soutenu le chef de l'Etat, précisant qu'il s'agit de "redresser la situation générale du pays, à travers le rétablissement de l'autorité de l'Etat et le recouvrement de la confiance des citoyens".

Adopter un modèle économique diversifié et affranchi des entraves bureaucratiques

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis l'accent également sur la nécessité d'adopter "un modèle économique solide et diversifié", qui soit générateur de richesse et "affranchi des entraves bureaucratiques". Au plan économique, "le président Tebboune a évoqué l'impératif d'appliquer un modèle économique solide, basé sur la diversification. Un modèle économique affranchi des entraves bureaucratiques, qui génère la richesse et absorbe le chômage, notamment parmi les jeunes et qui soit à même de garantir la sécurité alimentaire, pour mettre les Algériens à l'abri de la dépendance de l'extérieur", indique le communiqué du Conseil des ministres. Pour le président de la République, ce modèle permettra de libérer l'économie nationale de la dépendance aux hydrocarbures, essentiellement à travers l'encouragement des énergies alternatives et renouvelables, avec pour objectif l'exportation,

la consolidation de la présence sur le marché énergétique, et la relance des grands projets d'exportation de l'énergie renouvelable. Dans ses orientations aux membres du gouvernement, le chef de l'Etat a souligné "la nécessité d'un plan d'urgence pour le développement de l'agriculture, notamment saharienne, de l'industrie agroalimentaire et de la pêche, outre la relance du secteur du tourisme, tous sources de richesse, pour peu que l'appui nécessaire leur soit accordé".

Par ailleurs, le président de la République a insisté sur "l'impératif d'une réforme profonde de notre système fiscal, avec tout ce qui en découle en termes de réglementation des incitations fiscales au profit des entreprises, notamment des Start-up et les PME, en veillant à l'allègement de l'imposition des entreprises génératrices d'emplois".

Le président Tebboune a souligné, en outre, l'impératif d'accorder la priorité absolue et l'attention nécessaire, au volet social afin de hisser le niveau de vie du citoyen algérien.

"L'Etat sera aux côtés des classes moyennes et vulnérables de la société, pour leur offrir une vie digne et augmenter le pouvoir d'achat de tous les citoyens, avec suppression de l'imposition des faibles revenus", a-t-il soutenu.

L. B.

L'impérative révision du système éducatif dans son volet pédagogique

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant hier, l'impérative révision du système éducatif dans son volet pédagogique, à travers l'allègement des programmes scolaires. Lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidé, le président de la République a mis en avant "l'impérative révision du système éducatif dans son volet pédagogique, avec un allègement des programmes scolaires, tout en accordant une place importante aux activités sportives et culturelles". Le chef de l'Etat a, en outre, souligné l'importance d'établir un lien entre l'université et le monde du travail, afin qu'elle soit "la locomotive de l'édification d'une économie nationale solide, qu'il s'agisse de l'économie traditionnelle ou du savoir, et ce à travers la création de pôles d'excellence universitaires". Dans le domaine de l'information, le président de la République a enjoint le gouvernement de réunir toutes les conditions adéquates au renforcement du professionnalisme des médias et des journalistes, en garantissant le soutien et l'encouragement nécessaires et indispensables, à une pratique médiatique responsable dans le cadre de la liberté, une liberté qui n'a de limites que la loi, l'éthique et la morale, outre la consolidation de la liberté de la presse, de la créativité et du rôle de la presse électronique.

Promotion de la santé, de l'enseignement, de la culture, de l'information et des sports

Le chef de l'Etat a mis en avant, également, la nécessité d'un plan sanitaire intégré, garantissant les soins adéquats aux citoyens, avec l'examen de la manière d'augmenter la part du secteur de la santé, dans le Produit intérieur brut (PIB), en vue de construire des Centres hospitaliers et de nouveaux Centres hospitalo-universitaires, répondant aux standards internationaux et d'améliorer les infrastructures existantes. Le président de la République a insisté, dans ses orientations au gouvernement, sur l'importance d'établir un lien entre l'université et le monde du travail, afin qu'elle soit "la locomotive de l'édification d'une économie nationale solide, qu'il s'agisse de l'économie traditionnelle ou du savoir, et ce à travers la création de pôles d'excellence universitaires". Concernant le système éducatif, le chef de l'Etat a souligné l'impérative révision du volet pédagogique, avec un allègement des programmes scolaires, tout en accordant une place importante aux activités sportives et culturelles. Tout en insistant sur l'élément culturel, le président de la République a estimé nécessaire, de dédier aux artistes des espaces à même de valoriser la profession et promouvoir son rôle, en veillant au développement de l'industrie cinématographique, qui favorise l'émergence des talents. Il s'agit également d'engager une réflexion sur la possibilité de promouvoir la formation artistique et culturelle, afin d'encourager les talents, de renouveler les élites et d'accorder des avantages fiscaux pour le développement de la production culturelle, cinématographique et intellectuelle, outre la prise en charge de la situation sociale de l'artiste. Dans le domaine de l'information, le président Tebboune a enjoint le gouvernement de réunir toutes les conditions adéquates au renforcement du professionnalisme des médias et des journalistes, en garantissant le soutien et l'encouragement nécessaires et indispensables, à une pratique médiatique responsable dans le cadre de la liberté, une liberté qui n'a de limites que la loi, l'éthique et la morale, outre la consolidation de la liberté de la presse, de la créativité et du rôle de la presse électronique.

L. B.

L'Algérie s'oppose fermement à toute tentative d'ingérence dans ses affaires nationales

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier, que l'Algérie s'opposait "fermement" à toute tentative d'ingérence dans ses affaires nationales, rappelant "les principes sous-tendant ses engagements en faveur de la paix et de la sécurité dans notre région et à travers le monde".

Intervenant lors de la réunion du Conseil des ministres, le président de la République a déclaré, que "l'Algérie ne doit aucunement dévier de ses devoirs de solidarité et de bon voisinage, qu'elle continuera à promouvoir à travers une coopération visant la réalisation d'une complémentarité régionale, au mieux

des intérêts de toutes les parties". "L'Algérie, qui se refuse à toute immixtion dans les affaires des autres pays, s'oppose fermement à toute tentative d'ingérence dans ses affaires nationales, des principes qui sous-tendent ses engagements en faveur de la paix et de la sécurité dans notre région, le Maghreb arabe, l'Afrique et à travers le monde", a ajouté le chef de l'Etat, qui a réitéré en outre le soutien constant de l'Algérie aux causes justes, notamment la cause palestinienne et la question du Sahara occidental. Evoquant l'environnement régional et international complexe, "théâtre aujourd'hui de grandes manœuvres géopolitiques et terrain d'imbrication de fac-

teurs de menace et d'instabilité, le président Tebboune a mis en avant l'importance de "tirer les principaux enseignements au plan stratégique, afin de mieux anticiper les répercussions de la détérioration de la situation sécuritaire dans la région, sur notre sécurité nationale". "Notre diplomatie doit montrer au monde, l'image de la nouvelle Algérie, une Algérie confiante en elle, en ses capacités et en son avenir, une Algérie fière de son passé et de ses réalisations, et consciente des difficultés auxquelles elle est confrontée, tout en étant déterminée à les surmonter", a ajouté le chef de l'Etat.

L. B.

Texte intégral du communiqué du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé avant-hier dimanche, une réunion du Conseil des ministres, indique un communiqué de la présidence de la République, dont voici le texte intégral:

"Le président de la République, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé ce jour dimanche 09 Djoumada El Oula 1441, correspondant au 05 janvier 2020, une réunion du Conseil des ministres.

Avant l'entame des travaux et l'officialisation de l'installation du gouvernement, le président de la République a invité les présents à observer une minute de silence à la mémoire du défunt Général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, ex-chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP).

Par la suite, le président de la République a prononcé une allocution qu'il a entamée en adressant ses félicitations au peuple algérien et à l'ensemble des membres du gouvernement, à l'occasion de la nouvelle année, espérant qu'elle soit de bonne augure pour la nation algérienne et le début d'un chapitre prospère de son histoire contemporaine.

Après avoir rappelé les axes essentiels de son programme et ses 54 engagements ayant recueilli le cautionnement du peuple lors de l'élection du 12 décembre 2019, le président de la République a donné des orientations concernant l'élaboration du Plan d'action du gouvernement et a fixé la feuille de route de chaque ministre.

Concernant la mise en œuvre du programme présidentiel, le président Tebboune a insisté sur l'importance qu'il accorde aux volets politique, institutionnel, socioéconomique et culturel, visant tous à l'édification d'une nouvelle République répondant aux aspirations de notre peuple.

A cet effet, le président de la République a instruit les membres du gouvernement, d'être à l'écoute des préoccupations et besoins des citoyens, en adoptant le dialogue et la concertation, et de veiller scrupuleusement à demeurer au service de l'Etat et du peuple, d'où l'impératif de faire montre du comportement exemplaire requis et de la profonde foi en le devoir de préservation du denier public, de la lutte contre les comportements bureaucratiques et du respect des engagements de l'Etat.

Il s'agit de redresser la situation générale



du pays, à travers le rétablissement de l'autorité de l'Etat et le recouvrement de la confiance des citoyens, a affirmé le président Tebboune.

L'édification de l'Algérie, à laquelle aspirent les citoyens et citoyennes, implique la reconsidération du système de gouvernance à travers un profond amendement de la Constitution, pierre angulaire de l'édification de la nouvelle République, ainsi que de certains textes de loi importants, à l'instar de la loi organique relative au régime électoral.

Cette entreprise requiert, par ailleurs, la moralisation de la vie politique, par la consécration de la séparation entre l'argent et la politique, et la lutte contre la médiocrité dans la gestion. La nouvelle République doit focaliser sur l'instauration de l'Etat de droit, qui garantit l'indépendance de la justice et la promotion de la véritable démocratie participative, favorisant l'épanouissement social et politique de tous.

Au plan économique, le président de la République a évoqué l'impératif d'appliquer un modèle économique solide, basé sur la diversification. Un modèle économique affranchi des entraves bureaucratiques, qui génère la richesse et absorbe le chômage, notamment parmi les jeunes, et qui soit à même de garantir la sécurité alimentaire pour mettre les Algériens à l'abri de la dépendance de l'extérieur.

Ce modèle doit permettre à l'économie nationale, de se libérer de la dépendance aux hydrocarbures, essentiellement à travers l'encouragement des énergies alternatives et renouvelables, avec pour objectif l'exportation, la consolidation de la présence sur le marché énergétique et la relance des mégas projets d'exportation de l'énergie renouvelable. Le chef de l'Etat a souligné parallèlement, la nécessité d'un plan d'urgence pour le développement de l'agriculture, notamment saharienne, de l'industrie agroalimentaire et de la pêche, outre la relance du secteur du tourisme, tous sources de richesse, pour peu que l'appui nécessaire leur soit accordé.

Dans le même contexte, le président de la République a insisté sur l'impératif d'une réforme profonde de notre système fiscal, avec tout ce qui en découle en termes de réglementation des incitations fiscales au profit des entreprises, notamment des Start-up et PME, en veillant à l'allègement de l'imposition des entreprises créatrices d'emplois.

Le domaine social aura l'attention nécessaire, voire la priorité absolue, afin de

hisser le niveau de vie du citoyen algérien, a soutenu le président de la République, affirmant que l'Etat sera aux côtés des classes moyennes et vulnérables de la société, pour leur offrir une vie décente et augmenter le pouvoir d'achat de tous les citoyens, avec suppression de l'imposition des faibles revenus.

Il a mis en avant, également, la nécessité d'un plan sanitaire intégré, garantissant les soins adéquats aux citoyens, avec l'examen de la manière d'augmenter la part du secteur de la santé dans le Produit intérieur brut (PIB), en vue de construire des Centres hospitaliers et de nouveaux Centres hospitalo-universitaires répondant aux standards internationaux, et d'améliorer les infrastructures existantes.

Parmi les orientations du président de la République au gouvernement, la nécessité d'établir un lien entre l'université et le monde du travail, afin qu'elle soit la locomotive de l'édification d'une économie nationale solide, qu'il s'agisse de l'économie traditionnelle ou du savoir, à travers la création de pôles d'excellence universitaires.

En outre, le chef de l'Etat a insisté sur l'impérative révision du système éducatif dans son volet pédagogique, avec un allègement des programmes scolaires, tout en accordant une place importante aux activités sportives et culturelles.

Abordant l'élément culturel, le chef de l'Etat a estimé nécessaire, de dédier aux artistes des espaces à même de valoriser la profession et promouvoir son rôle, en veillant au développement de l'industrie cinématographique, afin de permettre l'émergence de leurs talents. De même qu'il a souligné l'importance d'une réflexion sur l'opportunité de promouvoir la formation artistique et culturelle, afin d'encourager les talents, renouveler les élites artistiques et d'accorder des avantages fiscaux pour le développement de la production culturelle, cinématographique et intellectuelle, outre la prise en charge de l'artiste au plan social. Dans le domaine de l'information, le président de la République a enjoint le gouvernement de réunir toutes les conditions adéquates au renforcement du professionnalisme des médias et des journalistes, en garantissant le soutien et l'encouragement nécessaires et indispensables, à une pratique médiatique responsable dans le cadre de la liberté, une liberté qui n'a de limites que la loi, l'éthique et la morale, outre la consolidation de la liberté de la presse, de la créativité et du rôle de la presse électronique.

Soulignant l'importance du secteur de la jeunesse et des sports, le président Tebboune a mis l'accent sur l'impératif d'accorder un intérêt soutenu au sport depuis l'école, exhortant le gouvernement à encourager le sport d'élite, toutes disciplines confondues, et à soutenir matériellement ses jeunes athlètes, afin de leur permettre de se préparer dans des conditions optimales.

Au plan extérieur, le président de la République a évoqué l'environnement régional et international complexe, théâtre aujourd'hui de grandes manœuvres géopolitiques et terrain d'imbrication de facteurs de menace et d'instabilité.

Dans ce cadre, il a mis en avant l'importance de tirer les principaux enseignements, au plan stratégique, afin de mieux anticiper les répercussions de la détérioration de la situation sécuritaire dans la région, sur notre sécurité nationale.

A ce propos, le président de la République a soutenu, que l'Algérie ne doit aucunement dévier de ses devoirs de solidarité et de bon voisinage, qu'elle continuera à promouvoir à travers une coopération, visant la réalisation d'une complémentarité régionale, au mieux des intérêts de toutes les parties.

L'Algérie, qui se refuse toute immixtion dans les affaires des autres pays, s'oppose fermement à toute tentative d'ingérence dans ses affaires nationales, des principes qui sous-tendent ses engagements en faveur de la paix et de la sécurité dans notre région, le Maghreb arabe, l'Afrique et à travers le monde, a ajouté le chef de l'Etat, qui a réitéré en outre, le soutien constant de l'Algérie aux causes justes, notamment la cause palestinienne et la question du Sahara occidental.

En sus des objectifs stratégiques, notre politique extérieure doit désormais s'adapter aux nouvelles priorités du pays, notamment économiques, par le redéploiement de son potentiel en s'appuyant à des cadres de compétence et d'engagement avérés.

Notre diplomatie doit montrer au monde l'image de la nouvelle Algérie, une Algérie confiante en elle, en ses capacités et en son avenir, une Algérie fière de son passé et de ses réalisations et consciente des difficultés auxquelles elle est confrontée, et déterminée à les surmonter. Une Algérie attachée à ses principes et décidée à recouvrer la place qui lui sied, dans la région et dans le monde, a soutenu le chef de l'Etat.

D'autre part, le président de la République a mis l'accent sur l'obligation pour l'action diplomatique, de mettre notre communauté à l'étranger au cœur de ses préoccupations, en s'attendant à lui garantir la meilleure protection consacrée par les lois nationales et les législations des pays d'accueil.

Soulignant l'impératif de respecter ces législations, le chef de l'Etat a préconisé la recherche de mécanismes appropriés, permettant à notre communauté nationale établie à l'étranger, de contribuer efficacement au développement national et à la modernisation de l'économie nationale.

SUR FOND DE TENSIONS EN LIBYE

Le ministre des Affaires étrangères turc et le président du GNA libyen débarquent à Alger

Les choses s'accroissent en Libye! Quelques jours après le feu vert du Parlement turc à l'intervention de l'armée en Libye, le ministre des Affaires étrangères, Mevlüt ÇAVUŞOĞLU a débarqué hier à Alger. Mais, la surprise reste également la venue au même moment, du président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale (GNA) libyen, Fayez El-Serraj, qui a entamé hier, une visite d'une journée en Algérie, à la tête d'une délégation de haut niveau.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le ministre des Affaires étrangères, Mevlüt Çavuşoğlu, effectuera une visite en Algérie les 6 et 7 janvier 2020, lit-on dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la république de Turquie.

"Lors de réunions qui auront lieu à cette occasion, tous les aspects des relations bilatérales turco-algériennes, seront discutés et l'on procédera également à un échange de vues, sur les développements régionaux et les questions internationales", a indiqué par ailleurs, le MAE turc. Si le communiqué ne cite pas la situation en Libye, le timing renseigne sur les dessous de cette visite jugée "surprise", et qui intervient dans un contexte marqué par la tension extrême en Libye, pays limitrophe de l'Algérie, qui est sollicitée pour jouer un rôle dans la résolution de la crise qui couve non loin de ses frontières. Une



visite "surprise", c'est le moins qu'on puisse dire, car un autre communiqué de la présidence de la République annonce la visite du président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale (GNA) libyen, Fayez El-Serraj. La même source ajoute, que "la rencontre qu'aura M. El-Serraj avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'inscrit dans le cadre des concertations permanentes entretenues avec les frères Libyens, et permettra d'échanger les vues sur l'aggravation de la situation en Libye, et d'explorer les voies susceptibles de surmonter cette conjoncture difficile", a-t-elle précisé. Il est à rappeler toutefois, que les prises de position d'Alger sur la question libyenne, sont marquées par une grande constance, qu'on se situe avant ou après le départ du pouvoir de Bouteflika en avril dernier. La diplomatie algérienne reste marquée par une volonté de non intervention dans les affaires intérieures de ses voisins. Dans un communiqué rendu public par l'Agence de presse officielle (APS), l'Algérie a réagi à la crise libyenne, en dénonçant les attaques du maréchal Khalifa Haftar, ce commandant autoproclamé de l'Armée nationale libyenne (ANL), protégé par les Russes, les Egyptiens et les Emiratis, qui a lancé une offensive géné-



rale pour prendre le pouvoir en Libye. L'Algérie qualifie l'attaque des mercenaires de Haftar "d'agression inattendue", en vue de prendre la capitale libyenne, Tripoli, où siège le Gouvernement d'union nationale (GNA) de Faiz al-Sarraj, estimant que cette offensive armée constitue "un grave tournant" dans la situation politique et sécuritaire en Libye.

"Haftar l'arrogant"

Dans le même sillage, l'Algérie a affirmé que l'arrogance du "putschiste Haftar" s'est heurtée à la farouche résistance des troupes du GNA, le contraignant à revoir ses plans d'attaque. Elle estime par ailleurs, que l'offensive de Haftar contre Tripoli, qui a d'ailleurs été condamnée par la communauté internationale, n'a fait qu'empirer la crise dans le pays.

Il est utile de rappeler, que lors de son dernier discours, le chef d'Etat Major par intérim, le général Chanegriha, avait affirmé que l'Armée nationale populaire, fera tout ce qui est en son pouvoir pour neutraliser "quiconque tente de porter atteinte à la souveraineté nationale".

L. B.

CRISE LIBYENNE

Merkel appelle Tebboune

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier, un appel téléphonique de la chancelière allemande Angela Merkel, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi 6 janvier, un appel téléphonique de la chancelière allemande, Angela Merkel, qui a duré près d'une demi heure", lit-on dans le communiqué. "A l'entame de leur entretien téléphonique, Mme Merkel a adressé ses chaleureuses félicitations au président de la République, suite à son élection à la magistrature suprême", indique-t-on de même source, ajoutant que "la Chancelière allemande a également présenté, suite au décès du général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, ses

condoléances au président de la République, au peuple algérien ainsi qu'à la famille du défunt". Les deux parties ont, ensuite, "passé en revue le développement des relations bilatérales convenant de leur donner un nouveau souffle dans divers domaines, particulièrement le domaine économique", selon le communiqué, soulignant qu'au "plan extérieur, le Président et la Chancelière allemande ont procédé à un échange d'analyses sur la situation en Libye, et les perspectives d'instauration de la paix dans ce pays frère". Le président Tebboune et la chancelière allemande, Angela Merkel, ont noté, à ce titre, "une convergence des vues concernant l'impératif de trouver une solution politique à la crise libyenne, cesser le conflit armé et mettre un terme aux ingérences

militaires étrangères". A ce propos, "Mme Merkel a adressé officiellement une invitation à l'Algérie, en vue d'assister à la Conférence internationale sur la Libye, prévue à Berlin", ajoute le communiqué de la présidence de la République. La Chancelière allemande a également adressé une invitation au président de la République, M. Tebboune, pour effectuer une visite officielle en Allemagne, a noté la même source, relevant que cette invitation a été acceptée par le président de la République, la date de cette visite devant être arrêtée ultérieurement d'un commun accord.

R. N.

LE MINISTRE AOUJJAOUT FAIT FACE À LA PROTESTA

Une levée de boucliers des syndicats

Le Syndicat des corps communs de l'éducation et des enseignants, des 3 cycles, ont commencé à entamer leur cycle de protesta. A peine nommé, le ministre Mohamed Aoudjaout fait face aux grondements du partenaire social où il devra prendre des mesures fortes pour apaiser le climat. Ainsi, le syndicat des corps communs, qui vient de sortir de sa réserve, a clairement signifié qu'il entend poser de nouveau les revendications, non satisfaites par son prédécesseur. Dans son communiqué rendu public hier, le syndicat alerte le nouveau ministre sur "la situation chaotique que vivent les 100.000 travailleurs du corps communs". Le communiqué souligne que "la revendication essentielle que nous portons est celle de la revalorisation et le reclassement des postes, selon une nouvelle nomenclature". Le Syndicat déplore également "l'application de l'article 87 bis du code du travail, qu'il faut abroger", estimant que cet article n'a pas donné de résultats palpables. De plus, la corporation des corps communs souhaite que "le ministre doit faire un geste pour calmer les esprits", car aucun ministre n'a pu régler les questions concernant le devenir des travailleurs qui sont les plus nombreux dans la Fonction publique. Dans le même sillage, des centaines d'enseignants se sont regroupés devant les directions de l'Education, pour signifier leur colère face "à la situation des vacataires qui n'a pas été réglée depuis des années". Ces enseignants, qui appartiennent à différents syndicats de la corporation ont déclaré lors d'un sit-in à Alger, que "l'exigence est de trouver une solution pour le recrutement définitif des milliers de vacataires qui végètent dans des postes où les salaires sont les plus dérisoires". L'urgence de plusieurs syndicats est de "nouer un dialogue avec les partenaires sociaux, de façon sérieuse et durable". Meziane Meriane, coordinateur du Snapest, a indiqué avant-hier dans une déclaration médiatique : "nous souhaitons que le ministre ait une volonté réelle, pour solutionner les problèmes et qu'il puisse en finir avec les idéologies, pour aller de l'avant". Dans le même registre, le Cnapest indique par le biais de son porte-parole, Messaoud Boudiba, que "le ministre doit être au courant des dossiers en suspens, notamment celui de la prise en charge des revendications socio-professionnelles des travailleurs".

Recrutement, formation et réforme scolaire

Les Syndicats ne s'arrêtent pas uniquement sur le volet social, ils veulent entendre leurs voix sur les points qui constituent le front majeur de l'éducation. Le Snapest estime, que "la formation et le recrutement des enseignants, est entourée de solutions bricolées". "On ne peut espérer le rendement d'un professeur, en le formant en 15 jours" et d'ajouter que "les réformes dans ce secteur ont patiné". Les différents représentants des enseignants proposent "des contrats de performance liant les enseignants dans leur mode d'application". Du côté du Cnapest, il faut consacrer une réflexion sur "le mode de gestion de l'enseignement dans le palier secondaire", en proposant "un état des lieux urgent de la pédagogie, les matières enseignées et le volume horaire". Un autre syndicat, qui est l'Unpef, souligne que "la réforme scolaire doit être globale et doit associer les enseignants, dans la perspective de revoir les points noirs". Avec l'avènement d'un ministre qui appartenait à la corporation, les différents syndicats espèrent ramener, dans les jours ou les semaines qui vont suivre, des réunions où tout sera étalé. De son côté, le nouveau ministre qui avait déjà déclaré lors de ses prises de fonction, que "son département fera tout pour être à l'écoute".

F.A.

INDUSTRIE CHIMIQUE

Signature d'une convention-cadre entre Sonelgaz et le Holding ACS

Le groupe Sonelgaz a signé, hier à Alger, une convention-cadre avec le Holding public Algerian Chemical Specialities (ACS/SPA), pour acquérir différents produits issus de l'industrie chimique locale, et réduire le recours aux importations.

PAR RIAD EL HADI

Cette convention, d'une durée de cinq (5) ans renouvelables, "favorisera la substitution aux importations des biens et des services. Elle servira également d'incubateur aux Start-up algériennes, aux micro-entreprises et aux PME-PMI, à travers le tissu de sous-traitance gravitant autour de ces industries", a indiqué le P-dg du Groupe Sonelgaz, Chaher Boulakhras, dans une allocution à l'occasion de la cérémonie de la signature. Selon le même responsable, il s'agit aussi de la promotion de la production nationale, la création de la valeur ajoutée localement, ainsi que la sauvegarde et la création de nouveaux postes d'emploi.

Pour sa part, le P-dg du Groupe ACS/Spa, Abdelghani Benbetka, a fait savoir que cette convention-cadre avait notamment pour objectifs, de fournir le Groupe Sonelgaz en différents produits issus du plastique, de la peinture, du papier et du verre.

Selon M. Benbetka, l'intérêt de ce partenariat permet de "promouvoir le produit



national, faire connaître le produit industriel des filiales d'ACS, hisser le taux d'intégration économique, et se passer définitivement de l'importation des produits industriels disponibles localement, tout en créant des postes d'emploi".

Le Groupe ACS a développé, en 2018-2019, près de 97 produits en substitution à l'importation dont 72 produits ont été homologués et commercialisés, a souligné le premier responsable d'ACS.

"Il s'agit également pour nous de prospecter des opportunités d'export de nos produits vers l'Afrique, voire l'Asie et l'Europe", a-t-il ajouté, estimant que la nécessité de développer l'industrie chimique en Algérie, fait de ACS "un pôle actif dans la production de la matière première localement".

Pour M. Benbetka, l'objectif est de parvenir à couvrir 30% des contrats signés par

Sonelgaz dans la fourniture d'équipements et de produits de base dans le secteur énergétique.

Le holding ACS/SPA est constitué de 4 groupes, 6 filiales, 18 sous-filiales et 5 sociétés de participation, activant dans les filières du plastique, de la peinture, du papier, des détergents, du verre, des dispositifs médicaux et des services.

Le marché financier international est une opportunité pour Sonelgaz

Le marché financier international constitue une opportunité pour la Compagnie nationale de l'électricité et du gaz SONELGAZ, qui pourrait y recourir pour financer de grands projets d'investissement, a indiqué hier à Alger, le P-dg de ce Groupe public, Chaher Boulakhras.

"Le marché financier international pourrait

constituer une solution pour financer les grands investissements de Sonelgaz, et assurer la continuité de la mise en œuvre de ses plans de développement, que ce soit pour la production, le transport, la distribution, les services et les différents travaux", a-t-il déclaré.

M. Boulakhras répondait à une question d'un journaliste en marge de la cérémonie de signature d'une convention-cadre avec le Holding public Algerian Chemical Specialities (ACS/SPA), à propos d'un éventuel recours du Groupe au financement extérieur pour financer ses investissements.

Il n'a pas manqué de souligner l'intérêt du recours aux marchés financiers internationaux, qui permet de "se financer à des conditions avantageuses à des taux assez bas ne dépassant pas les 3 %, avec des échéances allant jusqu'à 15 ans".

"Le financement extérieur des investissements de Sonelgaz serait un complément au financement local traditionnel, via les banques nationales et les fonds propres du Groupe", a-t-il soutenu.

Le premier responsable de Sonelgaz n'a cependant pas avancé de chiffres concernant les besoins en financements extérieurs de la Sonelgaz, en précisant que ce dossier était "en cours de préparation".

R. E.

AZZEDINE MIHOUBI
À LA TÊTE DU RND,

Son sort sera scellé vendredi prochain

L'ex-candidat malheureux à l'élection présidentielle du 12 décembre, Azzedine Mihoubi, va reprendre la parole vendredi prochain, après avoir digéré sa défaite cinglante, alors qu'il était donné favori.

Il vient en effet de convoquer une session extraordinaire du Conseil national de son parti, le Rassemblement national démocratique (RND), pour vendredi prochain à l'hôtel Ryad de Sidi Fredj, selon un communiqué reçu à notre rédaction.

Azzedine Mihoubi donne également rendez-vous aux médias, pour une conférence de presse le lendemain samedi, comme le faisait son prédécesseur, Ahmed Ouyahia, qui croupit à la prison d'El Harrach.

Le caractère "extraordinaire" de la réunion de l'exécutif du RND, laisse supposer qu'il sera question de prendre des décisions importantes.

Azzedine Mihoubi, qui assure l'intérim à la tête du Secrétariat général, va-t-il remettre le tablier après son échec à la Présidentielle ?

Certaines sources n'excluent pas une telle issue, en témoigne la sourde fronde qui couve au sein du Rassemblement contre Mihoubi, "coupable" d'avoir "humilié" le parti par son maigre score.

D'autres estiment plutôt, qu'il va justement régler ses comptes avec ses adversaires, notamment les cadres ayant décidé de soutenir le candidat Abdelmadjid Tebboune.

Il pourrait, par ailleurs, ne s'agir que d'une réunion destinée à offrir les services du RND au président de la République, en soutenant son programme dont les grandes lignes viennent d'être énoncées lors du premier Conseil des ministres.

R. N.

PRIX DES MARCHANDISES

Baisse à l'exportation, hausse à l'importation

Les prix à l'exportation des marchandises, hydrocarbures compris, ont enregistré une baisse de 7,1%, durant les neuf premiers mois de 2019 par rapport à la même période en 2018, au moment où les prix à l'importation affichaient une légère hausse de 1,3%, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). La baisse de l'Indice des valeurs unitaires (IVU) à l'exportation des marchandises (prix à l'exportation) s'explique, essentiellement, par une baisse de 7,7% des prix des hydrocarbures et ce, malgré une hausse de +3,4% des prix des exportations des produits hors hydrocarbures (PHH) durant la même période, selon l'Office.

Mais cette amélioration des prix des exportations des PHH a été insuffisante pour influencer sur le niveau général des prix des exportations, en raison du caractère marginal de ces produits, a précisé la même source.

Les exportations des PHH ont représenté 7,09% de la valeur globale des exportations, durant les neuf mois 2019.

La baisse des prix à l'exportation des marchandises, dominées par les hydrocarbures, qui représentent 93% des

exportations algériennes globales, est due principalement, à la baisse des cours internationaux des hydrocarbures, précise une publication de l'ONS, sur les IVU du commerce extérieur de marchandises. De janvier à septembre 2019, le volume des exportations algériennes a baissé de 5,8%, a détaillé la même source. "Ces baisses des prix à l'exportation, et particulièrement pour les hydrocarbures, couplées à de fortes baisses en volume, ont conduit à des baisses importantes de nos recettes d'exportations", a relevé l'Office, précisant que les exportations en valeurs courantes, ont baissé de 12,5% durant la même période de comparaison.

Les exportations de marchandises se sont élevées à 3.119,2 milliards de dinars (DA), durant les neuf premiers mois de 2019, contre 3.564,4 milliards de DA, à la même période de 2018, en baisse de 12,5%.

Quant à l'évolution haussière de l'indice des prix à l'importation, elle a été tirée de trois groupes de produits, sur neuf existants.

La hausse la plus remarquable a concerné les boissons et tabacs (+19,5%), les machines et matériels de

transport (+5,9%) et les produits alimentaires et animaux vivants, avec +3,9%.

Par ailleurs, d'autres groupes de produits ont connu des baisses de leurs prix à l'importation.

Il s'agit des groupes de produits des huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale (-11,8%), des matières brutes non comestibles, sauf carburants (-5,8%), des produits chimiques et produits connexes (-4,4%) et des articles manufacturés divers (-2,5%), des articles manufacturés (-2,3%) et enfin des combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes (-1%).

Les importations ont atteint 3.862,2 milliards de DA au cours des neuf premiers mois de 2019, contre 3.969,4 milliards de DA durant la même période en 2018, enregistrant une baisse en valeur de 2,7%, selon l'ONS

Ces résultats du commerce extérieur ont donné une baisse du taux de couverture des importations par les exportations, passé de 89,8% durant les neuf mois 2018 à 80,8% à la même période de l'année dernière.

R. N.

RECETTES DOUANIÈRES

Hausse de près de 5,7% les onze mois de 2019

Les recouvrements exceptionnels des Douanes ont permis, notamment, d'alimenter le budget de l'Etat afin de faire face aux dépenses publiques.

Les recettes douanières de l'Algérie se sont établies à 965,35 milliards DA durant les onze mois de 2019, contre 913,40 mds DA à la même période en 2018, en hausse de 5,69%, selon la Direction générale des Douanes (DGD).

Cette amélioration s'explique, essentiellement, par les recouvrements "exceptionnels" qui ont été réalisés, au titre des régulations, par les recettes des Douanes du port d'Alger au cours de cette période qui s'élèvent à 160,15 mds DA

Les recettes perçues par les Douanes ont servi à alimenter le budget de l'Etat à hauteur de 830,19 mds DA, contre 785,98 mds DA, en hausse de 5,63% durant la période de comparaison.

Selon la même source, les recettes affectées au budget de l'Etat ont représenté une part de 86% de l'ensemble des recouvrements des Douanes durant les onze mois de 2019.

La part des recettes allouées à la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL) est de 83,49 mds DA, contre 79,59 mds DA, en augmentation de près de 5% durant la même période de comparaison.

Selon la DGD, les recettes destinées à la Caisse nationale des retraites (CNR) se sont établies à près de 45,46 mds DA, contre 40,07 mds DA, en hausse aussi de 13,43%, ont précisé



les données de la Direction des Etudes et de la Prospective des Douanes (DEPD).

Quant aux recettes destinées aux Comptes d'affectation spéciales (CAS), elles se sont établies à 5,23 mds DA, contre 5,73 mds DA, enregistrant, ainsi, une baisse de 8,73%.

De janvier à novembre derniers, les recettes affectées aux communes ont totalisé 967,68 millions DA, contre 2.014,33 millions DA, soit une baisse de près de 51,96% par rapport à la même période de l'année dernière.

En 2018, les recettes douanières avaient atteint 1.026,28 md DA, contre 1.005,81 md DA en 2017, en hausse (+2,03%).

Près de 86% du total de ces recouvrements ont servi à alimenter le budget de l'Etat à hauteur de 882,13 mds DA.

Recettes douanières : hausse de plus de 5% durant les 9 premiers mois de 2019

Les recettes douanières de l'Algérie se sont établies à 781,97 milliards DA

(mds) durant les neuf premiers mois de 2019, contre 741,52 milliards DA à la même période en 2018, en hausse de 5,46%, selon la Direction générale des Douanes (DGD).

Cette amélioration s'explique, essentiellement, par les recouvrements "exceptionnels" qui ont été réalisés, au titre des régulations, par les recettes des Douanes du port d'Alger au cours de cette période qui s'élèvent à 127,95 mds DA.

Les recettes perçues par les Douanes ont servi à alimenter le budget de l'Etat à hauteur de 670,88 mds de dinars, contre 640,54 mds DA, en hausse de 4,74% durant la période de comparaison.

Selon la même source, les recettes affectées au budget de l'Etat ont représenté une part de 85,79% de l'ensemble des recouvrements des Douanes durant les neuf premiers mois de 2019.

La part des recettes allouées à la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL) est de 68,44 mds DA, contre 64,57 mds DA,

en augmentation de près de 6% durant la même période de comparaison.

Selon la DGD, les recettes destinées à la Caisse nationale des retraites (CNR) se sont établies à 37,59 mds DA, contre 31,09 mds de dinars, en hausse aussi de près de 21%, ont précisé les données de la Direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD).

Quant aux recettes destinées aux Comptes d'affectation spéciales (CAS), elles se sont établies à 4,25 mds DA, contre 3,83 mds DA, enregistrant, ainsi, une augmentation de 10,76%.

De janvier à septembre derniers, les recettes affectées aux communes ont totalisé 811,62 millions DA, contre 1,472 md DA, soit une baisse de près de 44,9% par rapport à la même période de l'année dernière.

En 2018, les recettes douanières avaient atteint 1.026,28 mds DA, contre 1.005,81 mds DA en 2017, en hausse (+2,03%). Près de 86% du total de ces recouvrements ont servi à alimenter le budget de l'Etat à hauteur de 882,13 mds DA.

R. E.

ECONOMIE FRANÇAISE L'inflation a accéléré en décembre sur un an

Le rythme de l'inflation sur un an a augmenté de 1,6% en décembre en France, selon une première estimation publiée par l'Insee. L'indice des prix harmonisés selon les normes européennes IPCH, qui permet les comparaisons avec les autres pays de la zone euro, s'inscrit en hausse de 1,6% sur un an, un niveau supérieur aux attentes des économistes interrogés par Reuters, qui tablaient sur une hausse de 1,4%, après 1,2% le mois précédent. L'indice des prix à la consommation (IPC), utilisé couramment en France, s'inscrit en hausse à 1,4% sur les douze mois à fin décembre, contre 1,0% à la fin du mois du novembre.

ALLEMAGNE Hausse plus marquée qu'attendu du chômage

Le chômage en Allemagne a augmenté plus qu'attendu en décembre, montrent les statistiques officielles, qui confirment que les difficultés du secteur industriel pèsent sur le marché du travail. Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 8.000 par rapport à novembre à 2,279 millions en données corrigées des variations saisonnières, a annoncé l'Office fédéral du travail. Les économistes interrogés par Reuters prévoyaient en moyenne une hausse de 2.000 seulement. Le taux de chômage est resté stable à 5,0%.

"La faiblesse du cycle économique laisse des marques visibles (sur le marché du travail)", constate le président de l'Office, Detlef Scheele.

R. E.

ASSOCIATION NATIONALE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS (ANCA)

Appel à la prise de "mesures incitatives" pour relancer l'activité commerciale

Le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (Anca) El Hadj Tahar Boulouar a appelé à la prise de mesures incitatives pour relancer l'activité commerciale, à l'instar de la création du guichet unique pour faciliter les mesures de création d'entreprises commerciales et relancer les projets d'investissement.

Lors d'une conférence de presse sur "Le commerce et les défis 2020", Boulouar a appelé le nouveau gouvernement à prendre des mesures visant à encourager l'activité commerciale et d'investissement, notamment la création du guichet unique pour faciliter les mesures administratives pour la création d'entreprises commerciales de manière à mettre un terme à la bureaucratie et à renforcer l'investissement.

Il a également appelé à relancer la numérisation économique, à tirer profit des nouvelles technologies en matière de production et de commer-

cialisation, à encourager les exportations et à accélérer la réalisation des marchés de gros et de détail spécialisés (habillement, alimentation, électronique et autres) pour stabiliser les prix et encourager les échanges commerciaux. L'Anca a récemment créé une commission chargée du e-commerce pour concevoir des applications au profit des opérateurs.

Par ailleurs, Boulouar a proposé d'encourager l'industrie manufacturière et ouvrir la voie à l'industrie manufacturière non alimentaire (plastique, déchets et autres), mettant l'accent sur la nécessité d'organiser des opérations d'octroi de foncier agricole et industriel pour encourager et stabiliser la production locale.

Indiquant, par ailleurs, que l'Anca œuvrera cette année au renforcement de la commercialisation des produits algériens dans les pays africains et à l'encouragement des transactions avec les commerçants africains, le même responsable a fait savoir que

l'association organisera également la première Foire des produits algériens, en juillet 2020, en Italie.

Concernant le commerce extérieur, Boulouar a proposé la réactivation du rôle des bureaux de représentation à l'étranger et le renforcement de la participation de l'Algérie aux foires internationales.

Il a également fait part de sa satisfaction quant à la création par le gouvernement d'un ministère délégué au Commerce extérieur, qualifiant cette démarche d'"encourageante" pour l'assainissement et la réforme de l'échange commercial et la création des conditions d'exportation.

Faisant le bilan de l'année 2019, Boulouar a estimé que l'année écoulée avait été marquée par une récession et un recul dans le domaine de l'investissement en raison de l'instabilité de la situation politique et ce qui s'en est suivi comme fermeture d'un nombre de commerces et de changement d'activité.

ORAN

Espaces dédiés à l'activité commerciale

Les Assemblées communales de la wilaya d'Oran sont appelées à prendre des mesures concrètes pour bien organiser les espaces destinés aux activités commerciales, couverts ou non couverts.

Il s'agit surtout de lutter contre le commerce illicite et, parallèlement à cela, encourager l'exploitation des nombreux marchés couverts non exploités, dont une grande partie a été réalisée les dix dernières années. Par ailleurs, d'autres espaces supplémentaires dédiés à l'activité commerciale bénéficient d'autorisation d'exercice provisoire à l'occasion de la saison estivale ou le Ramadhan et qui, souvent, sont gérés en coordination avec les comités de quartiers et les associations et encadrés par les communes et la Direction de commerce. Dans une correspondance, la Direction du commerce a demandé aux communes de prendre les mesures réglementaires nécessaires afin que les locaux commerciaux aménagés dans les marchés couverts de proximité soient occupés par leurs attributaires. « Il s'agit de structures ayant coûté au Trésor public des sommes colossales et il est anormal qu'elles ne soient ni exploitées, ni occupées. Pire encore, certaines d'entre elles sont sujettes à des actes de vandalisme », s'indigne un responsable local. Ce dernier estime que cette situation a favorisé la prolifération du commerce illicite et par conséquent, dit-il, l'insalubrité. A en croire la même source, pas moins de 23 marchés de proximité couverts, qui ont été réalisés en coordination avec les APC de la wilaya d'Oran au titre d'un programme national, ne sont pas encore opérationnels. A savoir que dans le cadre de ce programme qui a pour but de lutter contre les marchés informels, la wilaya a bénéficié de 40 nouvelles structures. Par ailleurs, et en dépit des efforts déployés par l'Etat en vue d'organiser le secteur, force est de



constater qu'une bonne partie des attributaires préfèrent continuer à sévir dans l'informel et l'anarchie, profitant du laxisme de l'exécutif communal dans certaines villes. L'on apprendra, ainsi, que les services du contentieux et des affaires générales au niveau de la commune d'Oran ont adressé, l'année dernière, pas moins de 300 mises en demeure à l'encontre des attributaires des locaux commerciaux aménagés dans ces marchés, afin qu'ils régularisent leur situation vis-à-vis de l'administration en s'acquittant, entre autres, des frais de location. Il faut savoir que les services de la wilaya ont lancé le programme de réalisation de ces marchés afin de favoriser l'insertion dans le secteur commercial légal des personnes versées dans le circuit informel. Les nouveaux espaces commerciaux réalisés devaient entrer en fonction, à l'issue de l'opération de recensement de la catégorie concernée, à savoir les agents économiques informels désirant se placer dans le cadre légal. Sur un autre registre, la commission de la pêche et des ressources halieutiques

relevant de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) a recommandé la création d'un marché de gros pour le poisson et les produits de la pêche afin de mieux organiser le secteur, protéger la santé des consommateurs et casser le monopole sur cette activité. Concernant la vente en détail, la même commission propose le lancement de marchés couverts pilotes spécialisés exclusivement dans la vente des poissons, sous la direction du ministère du Commerce. Concernant les opérateurs activant dans l'élevage aquacole, la même instance estime qu'il est nécessaire de réfléchir sur la création de laboratoires d'analyse et de mise en conformité avec les normes internationales des produits mis sur le marché, afin de mettre en place une véritable traçabilité des produits aquacoles. Elle a insisté, par ailleurs, sur l'urgence de réparer dans les plus brefs délais les chambres froides au niveau de l'aéroport international d'Oran réservées aux opérations d'exportations de ce type de produits.

BISKRA

Exposition de produits dérivés du palmier dattier

Plus de 15.000 personnes ont visité les divers stands de la 9e édition du Salon national des produits dérivés du palmier dattier et de cadeaux-souvenirs qui s'est clôturé samedi dernier à Biskra, a affirmé le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers (Cam), Youcef Si El Abdi. Cette manifestation économique annuelle a attiré des visiteurs de plusieurs wilayas du pays, des Algériens résidant à l'étranger et des touristes étrangers de Chine et de France, a précisé le directeur à l'APS, soulignant que la cadence des visites au salon est allée

crescendo depuis son ouverture le 21 décembre dernier. Cette 9e édition, plus diversifiée que les précédentes, a regroupé 65 exposants venus de plusieurs wilayas du pays pour présenter leurs produits artisanaux dérivés du palmier dattier comme les paniers et les chaises en osier, des produits cosmétiques, des bijoux et divers articles de décoration et d'ornement d'intérieur. La manifestation a également inclus des espaces de divertissement pour les enfants et des spectacles folkloriques, outre l'organisation au profit des participants de visites aux

sites touristiques de la wilaya hôte à Djemora et Beni Souik. Le directeur de la Cam a souligné, par ailleurs, que la manifestation a été l'occasion de promouvoir certains métiers artisanaux comme la porterie et la sparterie exercées par des artisans résidant dans des régions éloignées et enclavées. A noter que la wilaya de Béjaïa a été l'invité d'honneur de ce 9e Salon national des produits dérivés du palmier-dattier et des cadeaux souvenirs, organisé à la maison de l'artisanat de la capitale des Zibans par la Cam et la Direction du tourisme et de l'artisanat.

GHARDAÏA

Intoxication au monoxyde de carbone

Six personnes composant une famille ont été réanimées samedi dernier au début de la soirée dans le quartier dit «Souk Lahtab» près du Ksar de Ghardaïa par les éléments de la Protection civile suite à l'inhalation de gaz émis par un appareil de chauffage, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Selon la même source, cette famille de six personnes âgées entre 5 ans et 55 ans, victime d'intoxication au monoxyde de carbone, a été sauvée in extremis « d'une mort certaine » suite à une fuite de gaz d'un appareil de chauffage « défectueux » utilisé pour se chauffer. L'intervention rapide des agents de la Protection civile a permis de réanimer sur place les six personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone avant de les transférer vers l'hôpital de Brahim-Tirichine de Ghardaïa où ils ont reçu des soins nécessaires et gardées en observation. Selon les médecins du service des urgences contactés par l'APS, le pronostic vital des victimes de cette intoxication au gaz de monoxyde de carbone est hors danger. Les services de la Protection civile demandent aux citoyens de procéder régulièrement à la vérification de leurs appareils de chauffage et chauffe-bain par des spécialistes afin d'éviter des accidents et autres incendies domestiques.

OUARGLA

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogues et saisie d'une arme à feu

Un réseau spécialisé dans le trafic de drogues composé de cinq individus, dont une femme, a été démantelé récemment par la police judiciaire (PJ) relevant de la sûreté de la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris auprès des services de ce corps de sécurité. L'opération a été menée suite à l'exploitation de renseignements faisant état d'un logement utilisé par des individus pour le trafic de drogues dans un quartier de la ville d'Ouargla, a-t-on expliqué. La perquisition de ce logement sur autorisation du procureur de la République a permis l'arrestation de cinq individus de ce réseau (21-31ans), la saisie de plus de 10 kilogrammes de drogues (kif traité), une arme à feu de type Kalachnikov et une somme de plus de 1,3 million dinars, a indiqué le chef de la brigade de la Police judiciaire de la 7e Sûreté urbaine, le lieutenant Fersaoui Djamel Eddine. Il s'agit également de la récupération d'un chargeur, de munitions et outils pour couper la drogue, selon la même source. Les mis en causes seront présentés devant les instances judiciaires dès le parachèvement des procédures nécessaires, a-t-on fait savoir.

"FORUM D'ADRAR-2020"

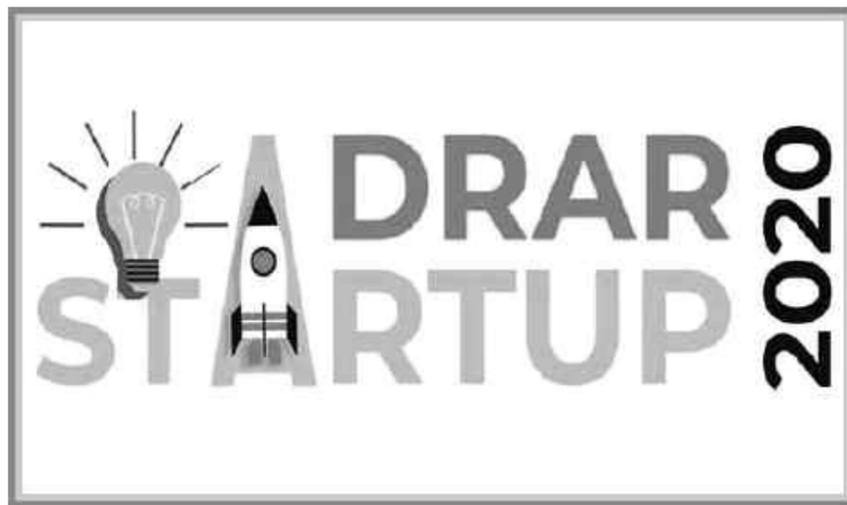
Adapter les lois régissant la gestion des start-up aux activités innovantes modernes

Les participants à un atelier de formation sur la conception d'un modèle d'innovation, mis sur pied au titre du "Forum d'Adrar-2020" des start-up, ouvert dimanche dans cette wilaya du Sud, ont plaidé pour l'adaptation des textes réglementaires liés à la concrétisation des start-up avec les exigences des activités innovantes modernes.

Cet atelier, auquel ont pris part plus de 30 chercheurs de l'Unité de développement de la recherche en énergies renouvelables en milieu saharien (URER-MS) d'Adrar et des invités, a permis de souligner l'importance de mettre au diapason les lois régissant la gestion et la concrétisation des start-up avec les activités innovantes en vue d'assurer leur performance.

Les orientations instruites par l'encadreur de l'atelier ont été favorablement accueillies et attentivement suivies par les participants, car, ont-ils témoigné, elles leur permettent de s'initier aux méthodes assurant la performance des start-up et la préparation de leurs projets innovants pour être intégrés dans le tissu économique national.

L'encadreur de l'atelier, Azzedine Chianti, a indiqué qu'il appartient aux chercheurs et porteurs de projets innovants d'opérer, à la faveur des orientations des pouvoirs publics du pays portant création d'une banque spéciale de financement des projets des start-up, en fonction des méthodes susceptibles de mettre sur terrain leurs idées à même de permettre aux opérateurs économiques de les accompagner à



promouvoir ces idées en produit opérationnel à la performance économique.

"Les axes prodigués aux participants ont été focalisés sur les phases de préparation et concrétisation des start-up, de l'idée, son adoption et sa mise en forme en modèle innovant, l'examen des mécanismes de soutien et d'accompagnement pour l'ériger en start-up à part entière", a-t-il soutenu.

Le chercheur Hadidi Abdelkader a, de son côté, estimé que le champ de création et d'innovation est riche en idées prometteuses, toutefois, a-t-il relevé, le défi est de concrétiser ces projets selon les textes réglementaires qu'il appartient d'adapter aux innovations modernes.

Le responsable du service d'activités et de la responsabilité sociale à la banque Al Salem, Salim Selouani, a mis en avant l'importante participation des start-up au Forum d'Adrar qui permet, a-t-il estimé, de découvrir ces entités, leur accompagnement financier, la médiation financière entre start-up ainsi que les potentiels opérateurs économiques.

Ce rendez-vous permet aussi aux

chercheurs et experts d'adhérer au domaine de modélisation de leurs travaux et innovations scientifiques et d'en faire une base aux start-up susceptibles d'être financées et accompagnées par les opérateurs économiques intéressés.

Organisé sous l'égide de l'Agence nationale de développement de la PME et de la promotion de l'innovation en coordination avec les services de la wilaya d'Adrar, le forum (5-9 janvier) qui regroupe plus de 50 entreprises et organismes, se déroule concomitamment au niveau des galeries "Foggaras" des foires et expositions et la bibliothèque principale de lecture publique.

Le programme de cette manifestation prévoit deux ateliers de formation, au niveau de l'unité de recherche en énergies renouvelables en milieu saharien (URER-MS), sur les modalités de conception d'un modèle de création et une exposition sur les activités des innovateurs, avec la participation des représentants des dispositifs de soutien et d'accompagnement, a indiqué le directeur de la pépinière des micro-entreprises d'Adrar, Salem Hasnaoui.

4 DÉCÈS À MILA ET LAGHOuat EN 24 H

Asphyxie au monoxyde de carbone

Quatre personnes ont trouvé la mort suite à l'inhalation du gaz du monoxyde de carbone dans les wilayas de Mila et de Laghouat durant les dernières 24 heures précédant le dimanche dernier, a indiqué un communiqué de la Protection civile.

La wilaya de Mila a enregistré le décès de trois personnes intoxiquées par le CO, suite à l'utilisation d'un chauffe-bain à l'intérieur de leur domicile sis au lieu dit Djamaâ-Khadher, commune et daïra de Chelghoum El-Aïd, alors qu'à Laghouat, on déplore le décès d'une personne suite à l'utilisation d'un chauffe à l'intérieur de son domicile sis au lieu dit Cité El-Bader, commune

de Ain Sidi Ali, daïra Galtat Sidi Saâd. En outre, des soins de première urgence ont été administrés à 40 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-bains, à l'intérieur de plusieurs habitations et maisons à travers les wilayas de Bordj Bou-Arréridj, Oum El-Bouaghi, Annaba, Boumerdès, Sidi Bel-Abbès, Ghardaïa, Tébessa et Sétif. Les victimes ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées vers les secteurs sanitaires par les secours de la Protection civile.

Les caractéristiques du monoxyde de carbone font de lui "un poison redoutablement discret, qui agit le plus sou-

vent dans les habitations, principalement en hiver", selon la Protection civile, ajoutant que la baisse des températures "augmente les risques d'intoxication au monoxyde de carbone. Ces drames sont souvent dus à des erreurs de prévention en matière de sécurité, l'absence de ventilation, le mauvais montage, un défaut d'entretien et l'utilisation de certains appareils qui ne sont pas destinés au chauffage".

La Protection civile, pour qui "la prévention joue un rôle majeur dans la stratégie qu'elle mène pour réduire les risques liés à ce type d'accidents domestiques", appelle les citoyens à respecter les consignes de sécurité

MASCARA

Attribution de plus de 1.000 logements location-vente au 1er semestre 2020

La wilaya de Mascara prévoit, durant le semestre en cours, la remise des clés de 1.060 logements de type location-vente, à leurs bénéficiaires, a-t-on appris dimanche du chef de service habitat rural et réhabilitation du cadre bâti à la direction du logement de la wilaya, Abdelkrim Hartani.

Durant le premier semestre de l'année en cours, il est prévu l'attribution de 1.060 logements de type location-vente relevant de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) au niveau de trois sites de la ville de Mascara où le taux d'avancement des travaux de réalisation a dépassé les 90 pour cent, a indiqué M. Hartani.

Le chef de service habitat rural et réhabilitation du cadre bâti a annoncé, par ailleurs, le lancement prochain des travaux de 1.965 logements similaires répartis à travers les communes de Mascara, Ghriss et Sig, ajoutant qu'une concurrence d'architecture et d'urbanisme sera lancée avant l'entame des travaux.

Selon la même source, un quota de 405 logements de ce programme destinés à la commune de Ghriss pourrait être délocalisé au chef-lieu de wilaya. Selon M. Hartani, la wilaya de Mascara a bénéficié d'un quota de logements location-vente estimé à 6.765 logements répartis sur 12 sites dans six grandes communes de la wilaya dont le taux de réalisation de 4.500 en cours a dépassé 50%.

L'Agence AADL a attribué, l'année écoulée, 435 logements de 3 à 4 pièces par appartement au niveau de haï Sidi Abdeldjebbar et de haï La Gare de la ville de Mascara.

Ces logements sont pourvus de toutes les commodités nécessaires, à savoir l'électricité, le gaz, l'eau et les services de téléphonie et d'Internet à travers la fibre optique, en plus de la disponibilité d'autres structures éducatives dans son environnement immédiat, ce qui lui a permis d'être éligible au logement directement après la remise des clés à leurs bénéficiaires.

obligatoires afin de préserver leur vie. Elle conseille les citoyens à "ne pas boucher les prises d'air dans les pièces, à penser toujours à ventiler le logement lors de l'utilisation des appareils de chauffage (au moins 10 minutes par jour), à ne pas laisser un moteur de voiture en route dans un garage fermé, à entretenir et régler régulièrement les appareils par un professionnel et à appeler le numéro d'urgence de la Protection civile le 14 et le numéro vert 1021 en précisant l'adresse exacte et la nature de l'accident pour une prise en charge rapide et efficace".

APRÈS L'ASSASSINAT DU GÉNÉRAL IRANIEN SOLEIMANI

Escalade verbale entre Téhéran et Washington

La mort du général iranien Qassem Soleïmani, vendredi dans un raid américain à Bagdad, a nourri les tensions entre les Etats-Unis et l'Iran à travers une escalade dans les déclarations rendues publiques par les deux parties sur fond de menaces.

Ce développement dans les relations entre les deux pays a suscité l'inquiétude de la communauté internationale et des pays arabes qui appellent à la retenue au risque d'une "aggravation sérieuse de la situation" au Proche-Orient. Le général iranien Qassem Soleïmani, chef de la branche des Gardiens chargée des opérations extérieures d'Iran et architecte de la stratégie iranienne au Moyen-Orient, a été tué vendredi dans un bombardement américain sur un axe menant à l'aéroport de Bagdad.

Le département américain de la Défense a annoncé avoir mené l'attaque comme une "action défensive" contre Qassem Soleïmani, trois jours après une prise d'assaut de l'ambassade des Etats-Unis à Bagdad par des manifestants dont les services consulaires ont été suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Peu après la mort de Soleïmani, 62 ans, les Etats-Unis ont décidé de déployer 3.000 à 3.500 militaires supplémentaires au Moyen-Orient. Le président Donald Trump qui a affirmé avoir agi pour "arrêter" une guerre, non pas pour "en commencer une", a averti que Washington frapperait l'Iran "très rapidement et très durement" si Téhéran se livre à des représailles anti-américaines.



Il a averti, samedi, que Washington frapperait "très rapidement et très durement" 52 sites iraniens dont certains sont "de très haut niveau et très importants" pour la République islamique et pour sa culture, si Téhéran attaque du personnel ou des objectifs américains.

Trump a précisé que le chiffre de 52 correspondait au nombre d'Américains qui avaient été retenus en otages pendant plus d'un an à partir de la fin de 1979 à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran.

Cette annonce intervenait en réponse "aux menaces" de vengeance émises par la direction iranienne après la mort de Soleïmani, que l'Iran a promis de venger.

Cette mort, qui a choqué les Iraniens et suscité des "craintes d'une nouvelle guerre au Moyen-Orient", a été qualifiée par le président Hassan Rohani de "grande perte", affirmant que "l'Iran et les forces libres dans la région prendront leur revanche" "au bon endroit et au bon moment".

Le corps des Gardiens de la révolution islamique a choisi 35 cibles américaines

qu'ils peuvent frapper en réaction à la mort du commandant de la Force Al-Qods.

La montée des tensions entre les Etats-Unis et l'Iran en Irak reste, selon les observateurs, liée au contentieux grandissant autour du programme nucléaire iranien depuis le retrait unilatéral américain en mai 2018 de l'accord international conclu en 2015 entre Téhéran et cinq grandes puissances.

Appels à la retenue

La majorité des dirigeants mondiaux, dont notamment les pays arabes et les Européens, ont fait part de leur inquiétude après cette attaque, appelant à "la retenue" et à la "désescalade", redoutant une déflagration au Moyen-Orient.

Le gouvernement irakien et la classe politique ont vivement condamné le raid sur leur territoire, affirmant que leur pays ne devrait pas être le "théâtre de la confrontation qui oppose Téhéran à Washington", considérant l'attaque, d'"atteinte" à la souveraineté du pays.

Un responsable saoudien a déclaré, dimanche, que l'Arabie saoudite a souligné "l'importance de faire preuve de retenue" pour se prémunir contre tout acte pouvant conduire à une escalade, appelant à la prise de mesures urgentes pour "désamorcer les tensions".

Le prince Khaled ben Salmane, vice-ministre de la Défense, se rendra, dans ce contexte, à Washington et à Londres dans les prochains jours pour transmettre cet appel à la retenue, a rapporté le quotidien saoudien *Asharq al-Awsat*.

A l'instar de nombre de pays arabes, le Koweït a appelé, de son côté, la communauté internationale à exercer ses responsabilités en préservant la sécurité et la stabilité au Moyen-Orient.

Pour sa part, le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell, qui a précédemment évoqué l'importance de préserver l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien (JCPOA en anglais, ndr), qui reste crucial pour la sécurité mondiale, a exhorté "tous les acteurs impliqués et leurs partenaires (...) à faire preuve d'un maximum de retenue". Le ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian a, quant à lui, appelé l'Iran à éviter "une grave crise de prolifération nucléaire", tandis que son homologue britannique, Dominic Raab, a appelé "toutes les parties à la désescalade".

L'Allemagne a aussi exprimé sa "grande inquiétude", via sa porte-parole Ulrike Demmer, appelant à la recherche de solutions "par la voie diplomatique".

Pour sa part, le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov s'est entretenu, samedi au téléphone, avec son homologue iranien, Mohammad Javad Zarif, au lendemain de la mort du général Soleïmani, qualifiant les actions américaines de "violation flagrante du droit international fondamental".

IRAK

Le Parlement demande l'expulsion de la coalition internationale

Le Parlement irakien a réclamé ce dimanche 5 janvier au gouvernement l'expulsion de la coalition internationale du pays, deux jours après la mort du général iranien Qassem Soleïmani dans une frappe de drone américain à Bagdad.

La décision, historique, a été adoptée en présence du Premier ministre démissionnaire Adel Abdel Mahdi. Dans un long discours préliminaire, celui-ci a encouragé les parlementaires à voter en faveur du départ des forces étrangères. Qualifiant la mort de Qassem Soleïmani et d'Abou Mehdi al-Mouhandis d'"assassinat politique", le chef du gouvernement irakien a estimé qu'il ne laissait que deux choix : « Appeler les troupes étrangères à partir immédiatement ou revoir leur mandat par un processus parlementaire. »

La séance extraordinaire, retransmise en direct à la télévision d'Etat, a été conduite par les blocs majoritaires au Parlement, indique notre correspondante à Bagdad, Lucile Wasserman : le bloc Binaa, dirigé par Hadi al-Ameri, très proche de Téhéran, et par le bloc Islah, dirigé par le nationaliste chiite Moqtada Sadr, qui avait qualifié l'attaque américaine d'une violation grave de la souveraineté irakienne.

La décision, lue par le chef du Parlement Mohammed al-Halboussi, « contraint le

gouvernement à préserver la souveraineté du pays en retirant sa demande d'aide » adressée à la communauté internationale pour combattre le groupe Etat islamique – et donc à retirer son invitation à la coalition internationale. Dans le brouhaha, alors que certains des 168 députés présents – sur 329 – réclamaient un vote, Mohammed al-Halboussi a annoncé : « Décision adoptée ! » avant de se retirer. Donald Trump n'a pas tardé à réagir en menaçant l'Irak de « très fortes » sanctions si les troupes américaines étaient contraintes de quitter le pays. « S'ils nous demandent effectivement de partir, si nous ne le faisons pas sur une base très amicale, nous leur imposerons des sanctions comme ils n'en ont jamais vu auparavant », a déclaré le président américain à bord d'Air Force One.

Troupes américaines en Irak

Il y a actuellement un peu plus de 5.000 soldats américains en Irak. En 2011, Washington avait retiré l'ensemble de ses forces dans ce pays mais c'est la montée en puissance du groupe Etat Islamique qui a poussé les dirigeants de Bagdad en 2014 à demander officiellement un soutien international et principalement américain pour lutter contre les jihadistes qui ont fini par

être chassés de tout le territoire.

Désormais, c'est la montée de tension entre Washington et Téhéran qui remet en cause la présence des forces américaines en Irak. Et il y a là une contradiction américaine puisque l'administration Trump entend exercer une pression maximale sur l'Irak ce qui implique l'emploi de la force, on l'a vu ces derniers jours en Irak, alors que Donald Trump martèle depuis des années qu'il veut retirer les troupes américaines de cette région...

Multiplication des menaces

La décision du Parlement était très attendue. Elle intervient deux jours après la frappe de drone américain qui a pulvérisé les deux véhicules à bord desquels se trouvaient le puissant général iranien Qassem Soleïmani et le numéro deux des paramilitaires pro-Iran en Irak, Abou Mehdi al-Mouhandis. Depuis, la multiplication des menaces de part et d'autre font craindre une déflagration.

Tandis que Téhéran crie à la « vengeance » et brandit une riposte « militaire », les Brigades de Hezbollah, la faction la plus radicale de la milice pro-iranienne Hachd al-Chaabi, ont appelé samedi les soldats irakiens à s'éloigner « d'au moins 1.000 mètres » des sites où sont présents des sol-

datés américains à partir de dimanche soir, sous-entendant que ces sites pourraient être la cible d'attaques. Le mouvement chiite libanais Hezbollah, dont les hommes sont engagés en Syrie auprès du régime de Bachar al-Assad et de son allié iranien, a affirmé de son côté que l'armée américaine « paierait le prix de l'assassinat » de Soleïmani.

Le président Donald Trump a quant à lui averti Téhéran que les Etats-Unis avaient identifié 52 sites en Iran et les frapperaient « très rapidement et très durement » si la République islamique attaquait du personnel ou des objectifs américains. Certains de ces sites iraniens « sont de très haut niveau et très importants pour l'Iran et pour la culture iranienne », a précisé dans un tweet le locataire de la Maison Blanche. Les assassinats de Qassem Soleïmani et d'Abou Mehdi al-Mouhandis ont créé un consensus rare contre les Etats-Unis en Irak, secoué depuis plusieurs mois par un mouvement de révolte qui dénonce notamment la mainmise de l'Iran. Ce dimanche, au Parlement où les députés kurdes et la plupart des députés sunnites étaient absents, de nombreux élus ont scandé : « Non à l'Amérique ! »

Agences

IMPORTATION DE VÉHICULES D'OCCASION

Oui... mais pas encore !

La Loi de finances de l'exercice 2020 a été publiée au dernier Journal officiel (n° 81), daté du 30 décembre 2019. Et c'est avec beaucoup d'impatience qu'une partie d'Algériens attendent l'entrée en vigueur de ladite loi afin de pouvoir enfin importer des véhicules d'occasion de moins de trois ans. Mais selon un communiqué de la Direction générale des Douanes, les modalités d'application de l'article ne sont pas encore fixées, donc pas d'importation possible pour l'instant.



LOI DE FINANCE 2020

Nouvelle taxe sur les véhicules !

LOI DE FINANCES 2020

Nouvelle taxe sur les véhicules !

Selon la Loi de Finances 2020, l'article 84 stipule l'instauration d'une nouvelle taxe annuelle sur les véhicules automobiles et engins roulants.

Elle est due à l'occasion de la souscription du contrat d'assurance par le propriétaire de véhicule ou de l'engin roulant. Les tarifs de cette taxe sont fixés comme suit :

-1.500 DA, pour les véhicules de tourisme

-3.000 DA, pour les autres véhicules et engins roulants.

Le montant de cette taxe n'intègre pas l'assiette de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Elle est collectée par les assureurs. Le produit de cette taxe est réparti comme suit : 70%, au profit du budget de l'Etat ; 30%, au profit de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales. Mais comme pour l'importation des véhicules d'occasion de moins de trois ans, les modalités d'application de cet article n'ont pas encore été définies, surtout si la taxe doit être payée encore en cas de changement du propriétaire du véhicule !

2019 : une année mouvementée dans l'industrie automobile algérienne

L'année 2019 fut une année très animée dans le secteur de l'automobile, CKD, SKD, quota, usine et justice sont les principaux mots clés qui ont animé les médias cette année.

Tout a débuté avec la hausse de la facture d'importation, l'Algérie avait importé pour 920,86 millions de dollars de kits (CKD-SKD) destinés au montage automobile durant le 1er trimestre 2019, contre 758,47 millions de dollars à la même période de 2018, soit une hausse de 21,41%. De ce fait, le gouvernement avait alors



décidé de réduire la facture d'importations de ces kits afin de réduire le déficit de la balance des paiements et préserver les réserves de change.

Ainsi, le quota global pour l'importation des kits avait été plafonné à 2 milliards de dollars, répartis sur 4 usines. Renault Algérie production avait raflé la part du lion avec 660 millions de dollars, dont 50% sont destinés aux véhicules d'une cylindrée inférieure à 2.000 cm3. Le montant alloué à la Sarl Tahkout Manufacturing Company a été plafonné, quant à lui, à 360 millions de dollars, dont 50% sont réservés aux véhicules d'une cylindrée inférieure à 2.000 cm3. Le montant alloué à la SPA Sovac production a été plafonné à 600 millions de dollars, dont 50% sont réservés aux véhicules d'une cylindrée inférieure à 2.000 cm3. Enfin, le montant alloué à la Sarl Gloviz (KIA) est de 380 millions de dollars, dont 50% sont consacrés aux véhicules d'une cylindrée inférieure à 2.000 cm3.

Cette nouvelle mesure bien que décrite par la ministre de l'Energie et des Mines, Djamilia Tamazirt, comme transitoire et

visait un réajustement de la balance des paiements, il n'en demeure pas moins que cette situation avait créé une véritable pénurie de véhicules surtout avec la limitation des modèles proposés, ainsi qu'une hausse des prix des voitures d'occasion.

La situation avait encore empiré avec l'incarcération des patrons des groupes industriels activant dans le secteur du montage automobile ainsi que le gel de leurs biens, résultant à un arrêt temporaire de la production jusqu'à la désignation d'administrateurs pour assurer la continuité de la production et préserver les postes d'emplois. Cette solution n'avait pas pour autant réglé la situation et la majorité des usines ont dû arrêter leurs activités du fait, d'une part, de la consommation du quota de kits alloué pour 2019, et d'autre part le blocage aux ports de conteneurs de kits destinés au montage automobile, ajoutez à cela le non-renouvellement du l'aval du CNI pour la majorité des usines et ce, depuis novembre 2019.

L'autre solution pour remédier à la situation était le retour à l'importation des véhicules

d'occasion de moins de trois ans, bien que le texte de loi fut adopté dans la Loi de finance 2020, son application qui devait entrer en vigueur au 1er janvier 2020 ne devrait pas changer grand-chose, déjà par la limitation d'importation aux véhicules à moteur essence uniquement, mais aussi les frais de transport et de dédouanement jugés trop élevés pour être rentables par certains experts.

2020 risque de voir des décisions radicales relatives à l'industrie automobile, déjà que ce secteur pourrait bien ne pas être considéré comme stratégique et de ce fait ne pas être soumis à la règle 51/49, selon les déclarations du président de la Chambre du commerce, M. Ghouri, de nouveaux investisseurs seront appelés dans l'industrie automobile après la formation du nouveau gouvernement et l'entrée en vigueur de la Loi de finance 2020.

Le retour à la normale n'est pas pour demain donc, en espérant que les bonnes décisions seront prises en cette période charnière pour l'Algérie.

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE SPÉCIALISÉE DANS LE STOCKAGE

Petrogel présente à la Foire de la production algérienne 2019



Petrogel, la société algérienne spécialisée dans le stockage, la distribution et la commercialisation des produits pétroliers, ainsi que les huiles industrielles, a été présente à la Foire de la production algérienne 2019 avec sa filiale Ecogel. Cette dernière est une société de conversion et d'installation des kits de conversion GPL/c.

Ecogel offre le choix de monter un réservoir de type cylindrique ou torique, intérieur/extérieur, pour les véhicules moyenne cylindrée et grande cylindrée. L'installation se fait sur une chaîne de montage à convoyeur qui permet de faire mouvoir les véhicules d'une station à une autre d'une façon continue, ce qui réduit la durée d'installation d'un kit GPL/c à 1 heure. Ce nouveau type de centre de conversion est le premier à l'échelle nationale.

BAIC BLADI

Nouveau Terralord à partir de 5.300.000 DA



A l'occasion de la Foire de la production algérienne au Palais des expositions Safex Pins Maritimes, la marque Baic en a profité pour présenter son nouveau pick-up double cabine, le Terralord. Arborant le nouveau logo de la nouvelle marque locale Baic Bladi (BB), cette nouvelle version du pick-up, bien qu'elle ne soit pas très différente visuellement, la nouveauté est sous le capot avec un nouveau moteur d'origine Isuzu développant une puissance de 140 ch et 340 Nm de couple, associé à une boîte manuelle à 6 rapports. Le Terralord est aussi disponible avec une boîte automatique, cette version dispose d'un tableau de bord redessiné, des feux arrière au contour assombri, rétroviseurs avec caches chromés et de nouveaux dessins de jantes.

Le Terralord en version 4x4 est proposé à partir de 5.830.000 DA, une autre version en version 4x2 est également disponible et proposée à partir de 5.300.000 DA.

électriques, rétroviseurs thermiques, accès sans clé, capteur de stationnement arrière, alarme antivol, volant gainé de cuir, roues en alliage de 18 pouces.

Le BJ40 est disponible à la commande à partir de 4.200.000 DA (TTC) pour la version de base et à 5.600.000 DA (TTC) pour la version luxe, proposée en livraison immédiate.

Baic Bladi a été exposé sur le stand Baic Algérie. Il s'agit d'un vrai véhicule tout-terrain aux performances martiales, le BJ40, muni d'une transmission à quatre roues motrices commutables et animé par un bloc moteur 2.3l Turbo fournissant 250 ch (Euro 5), associé à une boîte de vitesse manuelle ou automatique à 6 rapports.

Le BJ40 est doté de série des

IMPORTATION DE VÉHICULES D'OCCASION

Oui... mais pas encore !

La Loi de finances de l'exercice 2020 a été publiée au dernier Journal officiel (n° 81), daté du 30 décembre 2019.

Et c'est avec beaucoup d'impatience qu'une partie d'Algériens attendent l'entrée en vigueur de ladite loi afin de pouvoir enfin importer des véhicules d'occasion de moins de trois ans, mais selon un communiqué de la Direction générale des Douanes, les modalités d'application de l'article ne sont pas encore fixées, donc pas d'importation possible pour l'instant. Et selon ce même communiqué, les modalités d'application de l'article relatif à l'importation des véhicules d'occasion de moins de trois ans



seront fixées par un arrêté, lequel est en cours de préparation conjointement par les des ministres chargés, respectivement, des Affaires étrangères, de l'Intérieur, des Finances et des Mines, qui sera publié au Journal

officiel de la République algérienne démocratique et populaire. Pour rappel, l'article 110 de la Loi de finances 2020 stipule que les citoyens pourront importer des véhicules touristiques d'occasion une fois tous

les trois ans, équipés d'un moteur à essence, de moins de trois ans, à leurs propres frais, moyennant paiement des droits et taxes légales et dans le respect des normes de protection de l'environnement.

Hyundai et Kia rappellent 640.000 véhicules



Les constructeurs automobiles sud-coréens Hyundai et sa filiale Kia appartiennent au même groupe "Hyundai Motor", donc leurs voitures partagent les mêmes moteurs, ce qui implique des défauts en commun entre les deux marques.

En effet, il s'agit d'une mauvaise nouvelle pour les deux constructeurs coréens, bien que les deux marques figurent parmi les plus grands constructeurs automobiles au niveau mondial, mais les défauts de fabrication affectent toujours de nombreuses voitures qui quittent leurs chaînes de production. Ce sont au total près d'un million de voitures qui sont concernés autour du monde par une campagne de rappel mondial qui fait suite à une annonce de rappel pour les constructeurs coréens pour 640.000 voitures en Corée du Sud, cette campagne concerne aussi des milliers de voitures aux États-Unis et au Canada, même l'Australie n'a pas été épargnée, mais l'Algérie reste hors de ces rappels. Hyundai et Kia ont commencé à rappeler volontairement plus de 642.000 véhicules

de 6 modèles pour réparer des composants défectueux, a annoncé le ministère coréen des Transports le 30 décembre.

Les modèles des deux constructeurs concernés par ces rappels sont :

- Hyundai SantaFe 2019
- Hyundai Santa Fe Sport 2013-2018
- Hyundai Sonata 2011-2019
- Hyundai Tucson 2014, 2015, 2019
- Hyundai Veloster 2019
- Kia Optima 2019
- Kia Sorento
- Kia Sportage 2019-2020

Notons que ce n'est pas le premier rappel de l'année pour les deux sociétés qui ont déjà lancé deux vastes campagnes de rappel touchant près de 4 millions de voitures aux États-Unis pour deux types de défauts, le premier a concerné la mise à jour de la programmation du moteur, qui impliquait 2 millions de voitures, tandis que le deuxième motif de rappel a concerné les tuyaux haute pression provenant de la pompe.

L'usine Global Motors Insutries à l'arrêt

L'usine Global Motors Industries, filiale du groupe Global Group, est à l'arrêt pour une durée indéterminée et ce, pour cause d'épuisement des kits CKD.

Selon un communiqué de Global Motors Industries, l'usine GMI qui fait le montage des véhicules lourds Hyundai Trucks & Bus (camion, véhicules utilitaires, bus) est à l'arrêt depuis le 31 décembre dernier pour cause d'épuisement des kits CKD. Selon le même communiqué, l'usine tournait déjà au ralenti depuis le 27 août dernier, ce qui a obligé la compagnie à mettre la majorité de ses employés au chômage technique, aujourd'hui 300 employés se sont retrouvés carrément au chômage, les 280 autres employés toujours en poste assureront le service minimum entre travaux d'entretien et sécurisation du site et ce, jusqu'à l'arrêt total de l'activité de l'usine.

Pour rappel, l'usine Global Motors Industries a été inaugurée le 7 juin 2016 et s'étale sur une superficie de 55.000 m². Le premier fourgon H350 issu des chaînes de montage est sorti en décembre de la même année.



Baic Bj40 disponible à partir de 4.200.000 DA

A l'occasion de la tenue de la 28e édition de la Foire de la production algérienne (FPA-2019), le constructeur automobile Baic a exposé le véhicule tout-terrain BJ40 qui rejoint la gamme des véhicules Baic assemblés à l'usine de Batna.

En effet, lors de cette 28e édition de la Foire de la production algérienne, un deuxième modèle badgé du nouveau label BB pour

Assemblage des Tramways : Cital s'oriente vers l'exportation

La Compagnie industrielle des transports algériens (Cital), qui active dans le domaine d'assemblage et maintenance de tramways, compte s'orienter vers l'export pour faire face au ralentissement du secteur du transport ferroviaire en Algérie, a indiqué la P.-dg de cette entreprise basée à Annaba, Wahida Chaâb.

"Nous essayons de nous positionner sur des marchés extérieurs, en particulier sur le marché tunisien. Nous sommes en train de se préparer à l'appel d'offres pour le projet de tramways de Sfax (270 km de Tunis)", a-t-elle déclaré à l'APS.

Cette infrastructure, qui sera réalisée sur quatre phases, comprend 115 stations et mettra en exploitation 57 rames de tramway et 61 véhicules BHNS. Les travaux de la première ligne vont démarrer en 2020 et se poursuivront sur deux ans et demi, pour un coût de 700 millions de dinars tunisiens (250 millions de dollars).

Cital, qui a remporté lundi dernier le Prix algérien de la qualité 2019, a été créée initialement pour satisfaire les besoins en tramways des projets en cours et futurs en Algérie. Mais avec la baisse des revenus du pays, suite à la chute des prix de pétrole depuis 2014, le gouvernement a été contraint de geler plusieurs projets du secteur notamment les Tramways d'Annaba, de Batna et l'extension du Tramway d'Alger reliant les Fusillés à Bir Mourad-Raïs.

Par ailleurs, l'entreprise compte livrer les 25 rames de tramway qui seront



exploitées à Mostaganem à partir de 2020 et assurera sa maintenance. Les trains de grandes lignes Coradia Algérie, achetés en 2018 par la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), seront également pris en charge par les services de la maintenance de Cital, a-t-elle ajouté.

Cital projette également de densifier son réseau de sous-traitance locale en accompagnant et certifiant davantage d'entreprises locales afin d'intégrer son processus de fabrication.

Selon la P.-dg de cette entreprise, qui a fabriqué jusque-là 145 rames de tramways, le taux d'intégration nationale a atteint un niveau "très appréciable" à 32% grâce à une quinzaine de sous-traitants qualifiés pour les tramways et qui travaillent spécifiquement pour Cital, activant dans les domaines électrique, électronique, métallique, du câblage, verrerie et composite.

Sur ce point, la première responsable de Cital a souligné que l'importation

représentait un "frein" pour l'activité de l'entreprise par rapport aux délais et à la qualité des produits.

"Il est difficile de renvoyer les produits non conformes à l'étranger, car cela nous fait perdre du temps. Nous travaillons beaucoup sur l'efficacité et nous devons donc développer un tissu de sous-traitants pour domicilier le maximum d'activité", a-t-elle soutenu. Dans ce sens, Mme Chaâb a fait savoir que CITAL a intégré la révision générale dans son activité locale à travers deux ateliers basés à Annaba, dédiés aux pans (bougies) et aux systèmes de freinage.

"Auparavant, on devait envoyer certains équipements à l'étranger pour réparation, maintenant, la révision se fait en Algérie dans deux ateliers basés à Annaba, et qui sont les premiers en Afrique dans ce domaine", a-t-elle relevé.

Cital compte, en 2020-2021, intégrer encore d'autres bancs d'essai, ce qui permettra de rendre l'usine "plus auto-

nome", ajoute la même responsable. Créée en avril 2011 grâce à un partenariat algéro-français, Cital est détenue par l'entreprise publique Ferroviaria, à hauteur de 41%, l'Entreprise du Métro d'Alger (EMA), à 10%, Alstom Transport France SA, à 43%, et Alstom Algérie à hauteur de 6%.

Lancée dans le but de soutenir l'industrialisation du pays, Cital, qui emploie 460 travailleurs, active dans l'assemblage et la maintenance à partir de kits de tramways du type Alstom Citadis et de rames automotrices du type Alstom Coradia Polyvalent pour le marché algérien, avec une capacité de fabrication de cinq rames par mois. Le Prix algérien de la qualité 2019, remporté par Cital, récompense les organisations et les entreprises algériennes qui se démarquent par des démarches exemplaires en matière de qualité de produits et de services, de compétitivité et de contribution à la communauté et à la société.

VMS Industrie fête son cinquième anniversaire

VMS Industrie, leader dans le secteur motocycle, fête l'âge d'or de son histoire marquée de succès et prépare ainsi son avenir avec sa nouvelle vision. En 5 ans d'activité, cette marque algérienne est devenue l'une des plus appréciées par les utilisateurs de tout âge. C'est en 2014, dans la région d'Ifri Ouzellaguen que l'histoire de VMS Industrie commence à faire son bonhomme de chemin avec deux jeunes entrepreneurs qui décident de se lancer dans le montage de cycles et motocycles. C'est la première entreprise algérienne à se lancer dans le créneau du montage de scooters.

En 2015, malgré la récence de son activité, cette jeune entreprise voit grand en acquérant un terrain au niveau de la ZAC de Larbaâ sur la commune de Toudja pour implanter une unité de production aux normes



industrielles. Cette réalisation inscrite à l'Andi a été mise en exploitation en 2018 avec le transfert du siège d'Ouzellaguen à Toudja.

Dans la continuité de son développement planifié, VMS a investi dans une unité de fabrication des composantes de production. Elle a aussi fait appel à des sous-traitants locaux et elle s'est renforcée par des contrats de transfert technologique avec des partenaires

internationaux. La croissance est le leitmotiv de VMS Industrie. En cinq années d'activité, l'entreprise a multiplié ses effectifs en passant de 18 à 220 employés dont 40% de cadres avec une moyenne d'âge de 30ans. Le réseau de distribution ne déroge pas à la règle, en étendant sa zone d'influence sur tout le territoire national par l'ouverture de 80 agences de distribution. En plus de sa marque

algérienne (VMS), la Sarl VMS Industrie fabrique d'autres produits sous le label de deux marques internationales, à savoir Benelli et Keeway.

La jeunesse de l'entreprise et de ses employés est un atout majeur qui influe sur son dynamisme. VMS marque sa présence dans les salons et les expositions et organise souvent des campagnes de sensibilisation pour confirmer son statut d'entreprise citoyenne.

Aujourd'hui, VMS Industrie fête son cinquième anniversaire. Le savoir-faire inestimable acquis pendant cette période constitue un atout pour un développement harmonieux à même d'assurer une croissance continue qui permettra la pérennité de l'emploi et à créer l'épanouissement du personnel et une forte contribution socio-économique au pays en général et à la région en particulier.

TIZI-OUZOU

Film documentaire sur la rencontre artistique entre Beihdja Rahal et Cheikh El-Hasnaoui

La diffusion de ce film rentre dans le cadre d'une activité culturelle intitulée "Beihdja Rahal sur la trace de Cheikh El-Hasnaoui" initiée par l'association culturelle Cheikh-El-Hasnaoui et la direction de la culture de Tizi-Ouzou.

Le documentaire complet de la rencontre entre la musicienne et interprète de la chanson andalouse Beihdja Rahal et le maître de la chanson chaâbie Cheikh El Hasnaoui, le 29 mars 2001 à l'Île de la Réunion, soit une année avant le décès du Cheikh (le 6 juillet 2002), est un témoignage poignant sur un artiste de nostalgie et incompris. Diffusé, samedi, dans son intégralité à la salle des spectacles de la maison de la culture Mouloud-Mammeri, ce film amateur, mal réalisé (avec l'image instable), où la voix du cheikh est quasiment inaudible noyée par les discussions des autres personnes présentes à cette rencontre, dévoile la grande nostalgie qu'avait le Cheikh pour son pays et pour sa région natale Tizi-Ouzou, lui qui une année avant sa mort, alors âgé de 91 ans et malade, rêvait de rentrer au



“bled” pour y chanter. "Lorsque j'irais mieux et que mon état de santé me le permette j'irais à Tizi-Ouzou et je vais y animer une grande Fiesta", a-t-il répondu à Beihdja Rahal qui lui demandait s'il voulait bien chanter dans son pays. Sensible, il a ajouté : "Ici (à l'Île de la Réunion), où je vis depuis 12 ans, je suis toujours un étranger", d'après le film. Lui qui avait vécu la plus grande partie de sa vie à l'étranger, n'avait jamais réussi à se couper de son pays. Ce sentiment d'être toujours "un étranger" a poussé l'auteur de la célèbre chanson "La Maison blanche" à l'errance d'une ville à l'autre (Paris, Nice pour enfin se poser à l'Île de la Réunion). Sensible et spontané, il a déploré, dans le film, l'incompréhension dont

il était victime de la part d'autres artistes de sa génération en France. "On m'avait fâché parce que je chantais dans des dancings", a-t-il dit avec amertume à Beihdja Rahal. Lui qui avait arrêté volontairement sa carrière en 1968 n'avait également pas oublié la réaction de ces mêmes artistes qui lui reprochaient d'avoir créé, en 1967, sa maison de disques. "Lorsque j'ai créé ma maison de disques on m'a dit "tu nous a laissé tomber"", selon ses dires dans le documentaire.

La diffusion de ce film rentre dans le cadre d'une activité culturelle intitulée "Beihdja Rahal sur la trace de Cheikh El-Hasnaoui" initiée par l'association culturelle Cheikh-El-Hasnaoui et la direction de la culture

de Tizi-Ouzou. Dans la matinée, Beihdja Rahal s'est rendue à Taâzibt, le village natal de Cheikh El-Hasnaoui. L'après-midi a été consacrée à la diffusion du film de la rencontre entre les deux artistes. La manifestation a été clôturée par l'interprétation d'œuvres de Cheikh El-Hasnaoui par le jeune chanteur chaâbi Arezki Ouali et un spectacle de chants de Beihdja Rahal. A propos de cet événement culturel, la directrice locale de la culture, Nabila Goumeziane, a rendu hommage à Cheikh El-Hasnaoui, "un symbole et un repère pour les férus du chaâbi et qui a consacré sa vie pour la culture et pour la chanson algériennes".

18E FCNAFA
À TIZI-OUZOU

Ouverture du dépôt des œuvres

Le dépôt des œuvres pour la participation à la 18e édition du Festival culturel national annuel du film amazigh (FCNAFA) s'est ouvert, dimanche à Tizi-Ouzou, au niveau du siège du Commissariat du festival, a indiqué un communiqué de cet organisme. L'opération s'étalera jusqu'au 12 du mois en cours marquant la célébration du Nouvel an amazigh Yennayer et le festival se tiendra vers la fin du premier trimestre de cette année, a-t-on indiqué dans le même document, qui rappelle les conditions de participation à cette manifestation cinématographique. Les participants ne peuvent présenter qu'une seule œuvre dans une catégorie quelconque (fiction, long ou court métrage, documentaire ou film d'animation), de production récente (ne dépassant pas les 4 ans), n'ayant pas déjà concouru lors d'une précédente édition du festival et dont la langue originale doit être en tamazight dans toutes ses variantes. En outre, selon le même document, cette 18e édition sera le prolongement de l'édition précédente en matière de formation durant laquelle un atelier d'écriture a été inauguré et une quinzaine d'étudiants ont reçu une formation accélérée en matière d'écriture de scénario. D'autres ateliers seront initiés lors de cette édition, selon le même texte. Plusieurs conférences-débats sur des thématiques en relation avec la culture en général et le cinéma en particulier seront, également, au menu de cette manifestation culturelle, a-t-on ajouté.

YENNAYER

Lancement des activités de célébration à Tizi-Ouzou

La célébration du Nouvel an amazigh Yennayer 2970 a débuté dimanche à Tizi-Ouzou, avec le lancement d'un riche programme à travers les différents établissements culturels de la wilaya, a-t-on appris, dimanche, de la Direction locale de la culture.

Selon le programme concocté par cette institution en collaboration avec le Festival des arts et cultures populaires, les collectivités locales et le mouvement associatif, des conférences-débats sur le thème de Yennayer, une exposition sur le patrimoine matériel et immatériel en relation avec la célébration de cette fête populaire, des ateliers pédagogiques, des projections de films et des pièces théâtrales sont au menu de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 14 de ce mois de janvier.

Cette célébration sera l'occasion de revenir sur la symbolique et la célébration de cette fête institutionnalisée en 2018 fête nationale chômée et payée, rappelle-t-on.

L'ouverture officielle de cette célébra-

tion placée sous le thème "Yennayer : subsistance patrimoniale et consolidation identitaire" aura lieu aujourd'hui à la maison de la culture Mouloud-Mammeri par une animation de la troupe folklorique El Aïssaoua de Tipasa. Le même jour aura lieu le lancement du marché et des expositions autour de Yennayer. Des objets de l'artisanat traditionnel (tapisserie, poterie, vannerie, costume traditionnel, bijoux, forge, objets traditionnels), l'art culinaire traditionnel, des produits agricoles du terroir local (huile d'olive, miel, figues sèches, légumes secs, plantes médicinales) et des livres y seront exposés.

Ces deux activités seront animées par des organisations de la société civile, les Musées des arts et traditions populaires d'Alger et le Bardo d'Alger et les Directions de culture des wilayas de Tizi-Ouzou, Béjaïa, El-Bayadh, Ghardaïa, Batna et Bordj Bou-Arerdj ainsi que d'autres institutions (HCA, CNRPAH, CRASC d'Oran) et des maisons d'édition.

Côté cinéma, les cinéphiles pourront découvrir ou revoir, à la cinémathèque, les films "Cheikh El-Hasnaoui, de la Maison-Blanche à l'Océan Bleu", d'Abderazak Larbi Cherif, "Win i reqqen (Celui qui brûle)" de Slimane Bounia, "Isegmi n tayri", de Lounès Medjnah, et "Juba II", de Mokrane Aït Saâda, entre autres.

Par ailleurs, le théâtre régional Kateb-Yacine, où sera lancé officiellement, demain, le concours national de la meilleure pièce théâtrale pour adultes en langue amazighe produite par les associations et les coopératives culturelles et théâtrales pour l'année 2019, abritera une exposition de décors et costumes de pièces théâtrales.

Le 12 janvier, la maison de la culture Mouloud-Mammeri abritera dans la matinée une démonstration de préparation d'Imensi n Yennayer (repas pour l'accueil du Nouvel an amazigh) et un spectacle artistique dans l'après-midi.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : 0998020191210821AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 54 /2019
(Après Annulation De La Procédure De la 1^{er} avis d'appel d'offres)

La Direction des équipements Publique De La Wilaya De Chlef lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Suivi de la réalisation de travaux de parachevement d'un centre anti cancer à chlef

L'appel d'offre s'adresse aux Bureaux d'études publics et privés, ainsi qu'aux architectes agréés, inscrits au tableau national de l'ordre des architectes, Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères sous cités :

1- Capacités professionnelles

Les bureaux d'études techniques et/ou d'architecture publics ou privés inscrit au tableau national de l'ordre des architectes, justifiant d'un agrément en cours de validité.

2- Capacités financières :

Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire moyen durant les trois (03) dernières années (2015-2016-2017) : supérieur ou égale à 10 000 000 DA.

3- Capacités techniques :

Les exigences minimales des capacités techniques indispensables (moyens humains et références professionnelles) se résument comme suit :

* Moyens humains :

- 02 Chef de projets Architecte ou Ingénieur ayant au moins 06 ans d'expérience.
- 02 Architectes ayant au moins 04 ans d'expérience
- 02 Ingénieurs ayant au moins 04 ans d'expérience.
- 02 Technicien supérieur ou Licencié en bâtiment ayant au moins 04 ans d'expérience.
- 01 Métreur vérificateur ayant au moins 03 ans d'expérience

* Références professionnelles :

Ayant exécuté au moins la mission suivi ou maîtrise d'œuvre d'un projet catégorie « D » ou plus.

Les soumissionnaires intéressés par ce projet peuvent retirer le cahier des charges et tous les renseignements d'ordre technique gratuitement auprès de la direction des équipements Publics de la wilaya de Chlef (si le registre de retrait des cahiers des charge ne contient pas le nom et le caché et la signature de BET, IL sera éliminé).

Les soumissions constituées des offres techniques, financières et dossier de candidature accompagnée des pièces exigées (voir l'article 16 pages 24 et 25), devront être déposées au Secrétariat de La direction des équipements Publics de la wilaya de Chlef rue des martyrs siège des 04 directions - chlef

Les offres techniques, financières et dossier de candidature devront être distinctes et continues dans les plis séparées avec indication pour chaque plis (offre technique) et (offre financière) et (dossier de candidature) Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offre ouvert N°/2019. « Suivi de la réalisation de travaux de parachevement d'un centre anti-cancer à Chlef.

Le dépôt des offres sera pendant le dernier jour de la durée de préparation des offres (20 jours et ce à partir de la 1^{er} parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou sur un quotidien à édition nationale (08:00 à 12:00 heure). et l'ouverture des plis sera au même jour à 14h:00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure, et l'ouverture des plis sera au même jour à 14h:00.

Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour à 14 :00 h au siège de la DEP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant : 90 jours + la durée de préparation des offres.

Midi Libre n° 3887 - Mardi 7 janvier 2020 - Anep 2016 000 362

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de La Santé, de La Population et de La Réforme Hospitalière
Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Bejaia

Etablissement Public de Santé de Proximité de Kherrata.

AVIS DE RECRUTEMENT

L'établissement public de santé de proximité de kherrata organise un concours sur épreuves pour le recrutement dans le grade suivant :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	spécialités	Nombre de postes ouverts
Attaché de laboratoire de santé publique	Concours sur épreuves.	Parmi les candidats titulaires d'un diplôme de technicien supérieur ou d'un titre reconnu équivalent.	- microbiologie, - parasitologie, - physiologie animale, - génétique, -biologie de la reproduction, - biologie cellulaire, - biochimie, - neurobiologie moléculaire, - physiologie pathologie, - génie biologie, - écologie et environnement, - contrôle de qualité et analyse, - écologie animale, - sciences du végétal et biotechnologie, - génie pharmacologique et biochimique,	01

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite.
- Une copie certifiée conforme a l'original de la pièce d'identité national
- Une copie certifiée conforme a l'original du titre ou du diplôme exigé, et du relevé de notes du cursus de formation
- une Fiche de renseignement a renseigné par le candidat.

délais des inscriptions et de dépôt des dossiers :

- la durée des inscriptions est fixée à (15) jours ouvrables à compter de la date du premier avis de presse écrite.
- Le dossier de candidature doit être adressé à l'adresse suivante :

Etablissement Public de Santé de Proximité de KHERRATA
(Sous Direction des Ressources Humaines)

Midi Libre n° 3887 - Mardi 7 janvier 2020 - Anep 2016 000 297

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
EPE - ALGERIE TELECOM - SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE D'ORAN
EPE/SPA au capital social de 61 275 180000 DA
NIF : 000216001808337

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°AT/DO31/SDFS/DAL/2019

La Direction opérationnelle d'Oran lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales qui a pour objet :

La réalisation des travaux de canalisation urbaines des six (06) lots :

- Lot n°01 : 2700 LOGTS C31-007-01-03 BELGAID (3.679 KM/algéole)
- Lot n°02 : 2400 LOGTS C31-007-01-03 (2.849KM/algéole)
- Lot n°03 : RESIDENCE PROMO IMAD (0.634 KM/algéole)
- Lot n°04 : RESIDENCE 122 LOGTS + SIDI EL HOUARI + 50 MPA + 100 LOGTS (0.622 MK/algéole)
- Lot n°05 : RESIDENCE MIRABELLE (0.580 KM/algéole)
- Lot n°06 : CITE DES ENSEIGNANTS 150 logts BIR EL DJIR (0.550 KM/algéole)

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès du service achat à la direction opérationnelle d'Oran à l'adresse suivante :

DIRECTION OPERATIONNELLE D'ORAN 06 rue CHAILA Aï El Makkari Oran

Contre paiement d'une somme non remboursables de cinq mille dinars (5000 DA)

Les offres doivent être composées :

1-Un dossier administratif inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention (dossier administratif) et doit comprendre ce qui suit :

- La déclaration de probité renseignée, signée, datée
- Copie du numéro d'identification fiscale NIF
- Copie des statuts de l'entreprise
- La délégation de pouvoir de signature, le cas échéant
- Copie de l'extrait du registre de commerce
- Les copies des attestations de mise CNAS, CASNOS, en cours de validité
- Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec un échéancier de règlement
- Copie de la dernière attestation de dépôt des comptes sociaux du CNRC
- L'extrait du casier judiciaire n°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale en cours de validité
- la convention de groupement momentané, dûment signée et datée par les fondateurs des entreprises respectives, le cas échéant

2-Une offre technique insérée dans une enveloppe fermée avec la mention "offre technique" dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention (offre technique) et doit comprendre ce qui suit :

- Une déclaration à souscrire renseignée, signée, datée
- Copie de l'attestation de qualification et de classification pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère)
- les références professionnelles détaillées de l'entreprise, portant principalement sur l'expérience dans l'exécution des travaux de même nature justifiées par des attestations de bonnes exécutions ou PV de réception
- La lettre d'engagement sur les moyens humains à affecter pour chaque lot
- La lettre d'engagement sur les moyens matériels à affecter pour chaque lot
- La lettre d'engagement sur les délais d'exécution pour chaque lot
- La lettre d'engagement sur les délais de garantie pour chaque lot
- Le cahier des charges revêtu en sa dernière page du cachet et de la signature du soumissionnaire, précédés de la mention manuscrite "lu et accepté" avec toutes les pages paraphées par ses soins

3-Une offre financière insérée dans une enveloppe fermée avec la mention "offre financière" dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention (offre financière) et doit comprendre ce qui suit

- La lettre de soumission renseignée, signée et datée
- Le bordereau des prix unitaires signé, daté et cacheté
- Le devis quantitatif et estimatif signé, daté et cacheté

NB. : Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant sur chaque enveloppe la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'avis d'appel ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention "dossier administratif" "offre technique" et "offre financière".

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme sans aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPERATIONNELLE D'ORAN
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT avec exigence des capacités minimales N°AT/DO31/SDFS/DAL/19/2019

- Lot n°01 : 2700 LOGTS C31-007-01-03 BELGAID (3.679 KM/algéole)
- Lot n°02 : 2400 LOGTS C31-007-01-03 (2.849 KM/algéole)
- Lot n°03 : RESIDENCE PROMO IMAD (0.634 KM/algéole)
- Lot n°04 : RESIDENCE 122 LOGTS + SIDI EL HOUARI + 50 MPA + 100 LOGTS (0.622 KM/algéole)
- Lot n°05 : RESIDENCE MIRABELLE (0.580 KM/algéole)
- Lot n°06 : CITE DES ENSEIGNANTS 150 logts BIR EL DJIR (0.550 KM/algéole)

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et la date de dépôt des offres est fixée le dernier jour de 08h00 à 14h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu en séance publique le jour de la date limite des offres à 14h00 au siège de la direction opérationnelle d'Oran. Les candidats resteront engagés par leurs offres durant 180 jours à partir de la date d'ouverture des plis.

Midi Libre n° 3887 - Mardi 7 janvier 2020 - Anep 2016 000 396

COUPE D'ALGÉRIE : JS KABYLIE

Une élimination et des interrogations...

La JS Kabylie a été éliminée pour la deuxième fois de suite dès le premier tour de la Coupe d'Algérie. Une sortie prématurée qui suscite de moult interrogations chez les inconditionnels des Jaune et Vert.

PAR MOURAD SALHI

Auteur d'une première phase de championnat laborieuse, la JS Kabylie rate l'un de ses objectifs de cette saison, à savoir la Coupe d'Algérie. Arrivé sur le banc des Canaris en juin dernier en remplacement de son compatriote Franck Dumas, Hubert Velud détient jusqu'à un bilan négatif avec une élimination en Coupe d'Algérie et un parcours en dents de scie en Ligue des champions d'Afrique (2 défaites de suite).

Sur le plan des statistiques, les choses ne s'améliorent pas vraiment, notamment sur le plan offensif, où l'équipe éprouve d'énormes difficultés pour inscrire des buts. La défense n'est pas en reste puisqu'elle encaisse presque pendant chaque match, toutes compétitions confondues.

Le club phare de Djurdjura, habitué à aller le plus loin possible dans cette compétition très populaire, éliminé dès le premier tour pour la seconde fois de suite. Au vu du visage affiché



par les coéquipiers du capitaine Nabil Saâdou, la JS Kabylie aura du mal à défendre ses objectifs cette saison.

Les prochains jours s'annoncent difficiles pour le technicien français Hubert Velud et ses joueurs. Les Canaris, qu'on annonçait parmi les favoris de cette édition, ont mordu la poussière dès les 32es de finale de la compétition. Une contre-performance que les Kabyles ont peiné à expliquer. La malchance, la rigueur défensive des Canaris ou le manque de ressources mentales ne sont, toutefois, pas les seules raisons de cet échec, selon l'entraîneur Hubert Velud. Ce dernier confirme que le match s'est joué dans des conditions extrêmement difficiles à Aïn-M'lila. "Outre l'état catastrophique du terrain et les conditions catastrophiques, on a été peinés par les erreurs d'arbitrage", a avoué le coach kabyle.

Devant une telle situation, les inconditionnels des Jaune et Vert pointent du

doigt le président Cherif Mellal et exigent, désormais, son départ. "Il n'y a plus de projet, Mellal est en train de mentir", scandait un supporter. "C'est la politique de bricolage qui se poursuit à la JSK", disait un autre.

Le premier responsable du club, Cherif Mellal, conscient de la complexité de la situation, est attendu à sacrifier son entraîneur. Pour les spécialistes en la matière, l'heure n'est pas au changement à la JS Kabylie qui s'appête à disputer, ce vendredi, un match décisif face au Raja Casablanca, comptant pour la quatrième journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique. Les Kabyles, qui restent sur deux défaites de suite, face respectivement l'Espérance Tunis (1-0) et Raja Casablanca (2-0), n'ont plus droit à l'erreur sur leurs bases et devant leur public.

M. S.

KRIMO BERNAOUI

« L'Algérie jouera ses chances à fond »

La sélection algérienne de volleyball "jouera ses chances à fond" pour décrocher le billet qualificatif aux Jeux Olympiques de Tokyo (JO-2020), mis en jeu lors du tournoi continental prévu du 7 au 12 janvier au Caire, a assuré l'entraîneur national Krimo Bernaoui, soulignant que le match d'ouverture face à l'Egypte sera "décisif" pour la suite de la compétition.

"Ce tournoi est un challenge pour nous car nous allons affronter les meilleures équipes du continent. Je pense que toutes les sélections se valent et nous jouerons nos chances à fond pour décrocher le billet qualificatif aux JO-2020", a déclaré Bernaoui à l'APS. "Le premier match face à l'Egypte sera décisif pour la suite du tournoi. Si on réussit à battre l'Egypte, qui n'a pas choisi l'Algérie par hasard pour débiter la

compétition, la physionomie du tournoi changera et les cartes seront redistribuées pour la course à la qualification aux JO de Tokyo", a-t-il ajouté.

Le tournoi de qualification olympique messieurs regroupera cinq équipes. Il s'agit de l'Algérie, de la Tunisie, du Cameroun, du Ghana et de l'Egypte. Seul le champion aura l'honneur de représenter l'Afrique aux 32es Jeux Olympiques, prévus du 24 juillet au 9 août 2020 à Tokyo.

A la tête du Six national depuis le mois de novembre 2019, Bernaoui a estimé que toutes les équipes participant au tournoi du Caire, notamment, l'Egypte, la Tunisie et le Cameroun, sont au même niveau, relevant que l'aspect psychologique jouera un grand rôle pour le parcours de son "team".

"Nous effectuons un grand

travail psychologique avec les joueurs pour les motiver et les sensibiliser sur l'importance d'une qualification aux Jeux olympiques. C'est une grande chance pour eux de prouver leur valeur et confirmer les résultats obtenus lors des dernières compétitions continentales", a-t-il dit.

Revenant sur la préparation de la sélection nationale, qui a effectué deux stages à l'étranger (Pologne et Turquie) ponctués par plusieurs matchs amicaux, l'ancien international algérien s'est dit satisfait du rendement de ses joueurs, relevant, toutefois, quelques lacunes que le staff technique s'est attelé à corriger avant le déplacement au Caire, dimanche matin.

"Pour notre dernier stage avant le départ au Caire, nous avons mis en place un programme pour apporter les dernières retouches et

corriger quelques détails avant le début du tournoi. A quelques encablures du jour J, les joueurs sont concentrés et motivés pour réussir leur mission et décrocher la qualification aux JO-2020", a-t-il indiqué.

L'Algérie débitera le tournoi de qualification aux JO-2020 face à l'Egypte, mardi. Les protégés de Bernaoui profiteront ensuite d'une journée de repos, avant d'enchaîner respectivement contre le Cameroun (jeudi), la Tunisie (vendredi) et le Ghana (samedi).

La seule participation de la sélection masculine algérienne de volley aux JO remonte à l'édition de 1992 à Barcelone (Espagne), où le Six national avait terminé à la 12e et dernière place du tournoi.

APS

COUPE D'ALGÉRIE

2019/2020

Les finales jeunes et féminines à Ouargla

Le bureau fédéral a décidé que les finales de Coupe d'Algérie 2019/2020 des catégories jeunes et féminines se dérouleront à Ouargla. Ce sera une première, alors qu'habituellement ces finales se déroulent à Alger ou à Blida comme la saison dernière, la FAF, qui a organisé récemment un bureau fédéral à Ouargla au mois d'octobre, a décidé que les finales des Coupes d'Algérie U15, U17, U19 ainsi que les féminines senior U17 et U20 seront organisées au stade Opow de Rouissat, dans la ville de Ouargla.

OULD KHALED

« J'espère avoir répondu présent »

Titulaire, avant-hier, pour la première sous le maillot du SCO d'Angers, le jeune milieu défensif franco-algérien Ould Khaled s'est exprimé à la presse en fin du match.

Le joueur âgé de 19 ans seulement a indiqué : « J'avais une petite pression mais c'était plus une pression positive, j'étais excité de faire ma première et de faire mes débuts, j'espère pouvoir répondre présent durant ce match même si je pouvais faire mieux pendant le match. »

Pour rappel Ould Khaled a disputé, hier, son tout premier match en professionnel avec Angers qui s'est imposé sur le score de 3-1 en coupe de France face au FC Dieppe. Farid El Melali a fait son entrée en début de deuxième mi-temps.

ANGLETERRE

Débuts professionnels pour Larouci

Le latéral gauche franco-algérien Yasser Larouci a fait ses débuts en match officiel avec l'équipe première de Liverpool avant-hier à l'occasion du match de Coupe face à Everton dans le derby.

Le jeune porteur du numéro 70 qui a fêté ses 19 ans il y a moins d'une semaine a débuté sur le banc mais il a dû faire son entrée dès la 9e minute pour suppléer James Milner touché au genou.

Il faisait face à l'international français Dibril Sidibé et Teo Walcott et pour une première il s'en est plutôt bien sorti même si l'équipe d' Ancelotti a beaucoup insisté sur son côté pour centrer mais il aura pas mal participé aux offensives même si il a semblé manquer légèrement d'expérience. Liverpool s'est imposé sur le score de 1-0 grâce à un but de Curtis Jones 18 ans (71e).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MEDEA
DAIRA DE AIN BOUCIF
COMMUNE DE AIN BOUCIF

AVIS DE RECRUTEMENT

Le président de l'assemblée populaire communale de AIN BOUCIF lance l'ouverture du concours de recrutement dans les grades suivants :

Grade	Mode de recrutement	Conditions de participation	Spécialité	N/des postes à pourvoir	Lieu d'affectation	Autres conditions
Attaché principal de l'administration territoriale	Concours sur titre	Les candidats justifiant d'un diplôme d'études universitaires appliquées ou d'un titre reconnu équivalent	Management public, droit des affaires, droit des relations économiques internationales, commerce international, marketing, gestion des ressources humaines, psychologie, comptabilité et finance, comptabilité et gestion	01	APC Ain Boucif	Preuve le résidence dans la commune
Technicien supérieur en informatique de l'administration territoriale	Concours sur titre	Les candidats titulaires d'un diplôme de technicien supérieur ou d'un titre reconnu équivalent	Informatique	01	APC Ain Boucif	Preuve le résidence dans la commune

Composition du dossier de candidature :

- Demande manuscrite de participation
- Une copie du titre ou diplôme, certifié conforme à l'original
- Relevés des notes de cursus de formation
- Attestation de suivi de formation (certificat de stage) pour les techniciens supérieurs
- Travaux et études effectués dans la même spécialité
- Chaque formation complète le certificat requis dans la même spécialité
- Attestation de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité dument visées par l'organe de sécurité sociale pour l'expérience acquise dans le secteur privé
- Photo copier de carte nationale d'identité
- Fiche de résidence
- Un formulaire d'enseignements à remplir par le candidat

Candidat doit obligatoirement compléter le dossier initial par les pièces suivantes :

- Pièce justificative de la situation vis-à-vis service nationale
- Un casier judiciaire (bulletin n°03) en cours de validité
- Fiche familiale pour les mariés
- (02) deux photos

Délais des inscriptions et dépôt des dossiers :

L'envoi ou le dépôt des dossiers des candidatures doivent être adressés à l'adresse suivante président de l'assemblée populaire communale de la commune Ain Boucif (service du personnel) dans un délai (15) jours à compter de la date de la première publication de cet avis de recrutement dans les journaux nationaux.

Midi Libre n° 3887 - Mardi 7 janvier 2020 - Anep 2016 000 171

République Algérienne Démocratique et Populaire
Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la wilaya de Bejaia
NIF : 099006019001046

Avis D'appel D'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N° : 16 /DFEP/SI/2019

La Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la wilaya de Bejaia, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, objet: Acquisition et installation des postes transformateur au profit des établissements : CFPA (Oued Ghir, M'eisna, Antik, Melbou, Bejaia Garçon).

Lot N° 01 : Acquisition, installation et mise en service des postes transformateur aux CFPA de : Oued Ghir, M'eisna, Antik et Bejaia Garçon.

Lot N° 02 : Acquisition, installation et mise en service d'un poste transformateur au CFPA de Melbou.

Seules entreprise qualifiée et spécialisée dans le domaine d'électricité, suivant le code afférent au registre de commerce ou bâtiment, titulaire d'un certificat de classification et qualification professionnelle catégorie III et plus en cours de validité (code : 341-3911 ou 341-3912 ou 341-3913 ou 341-3914) ; disposant des capacités techniques, financières et juridiques, ayant au moins une attestation de bonne exécution pour des travaux d'installation de poste transformateur, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la wilaya de Bejaia, sise à la Cité 5 juillet, Route de Sidi Ahmed - Bejaia.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et offre financière, sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière » ; ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres », objet : « ».

Adressée à : Madame la Directrice de la Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la wilaya de Bejaia, Cité 5 juillet, Route de Sidi Ahmed - Bejaia.

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, N° : 16 /DFEP/SI/2019.

- La durée de préparation des offres est fixée à (10) jours à partir de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.
- Les offres doivent être déposées avant 12h00 du dernier jour de la durée de préparation des offres, l'ouverture des plis se fera le jour même à 14h00 en séance publique.
- La durée de validité des offres est de 04 mois augmentée de la durée de préparation des offres.

Midi Libre n° 3887 - Mardi 7 janvier 2020 - Anep 2016 000 170

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI OUZOU
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER D'AZEFFOUN
NIF n° : 40801600001504500105

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT 02/2019

L'établissement public hospitalier d'Azeffoun, lance un Avis d'appel d'offre national ouvert pour la fourniture des denrées alimentaires pour l'année 2020, réparties en lots suivants :

- Lot n° 01 : Viande de veau fraîche 1^{er} choix.
- Lot n° 02 : Poulet frais 1^{er} choix.
- Lot n° 03 : Œufs frais 1^{er} choix.
- Lot n° 04 : Fruits et Légumes Frais 1^{er} choix.
- Lot n° 05 : Alimentation Générale 1^{er} choix.
- Lot n° 06 : Lait et Produits laitiers 1^{er} choix.
- Lot n° 07 : Pain amélioré frais .
- Lot n° 08 : Pâtisserie fraîche.
- Lot n° 09 : Poisson Frais 1^{er} choix.

Les soumissionnaires intéressés par l'avis d'appel d'offres présent peuvent retirer le cahier des charges auprès du : SECRETARIAT DE LA S/DFM DE L'E.P.H AZEFOUN.

Le retrait du cahier des charges se fera par le soumissionnaire ou par une personne dûment mandatée, dès la parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP contre le paiement d'un montant de 1 500 DA.

Peut participer à cet appel d'offres relatif la fourniture des denrées alimentaires toute personne morale ou physique inscrite au registre de commerce, ayant la qualité requise pour le (s) lot (s) et disposant de moyens nécessaires pour pouvoir honorer ses engagements conformément aux dispositions du présent cahier des charges.

En application de l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est exigé des soumissionnaires de fournir les documents suivants :

1-Dossier de candidature : doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention «dossier de candidature », indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que le lot ou bien les lots concernés, Celle ci doit comprendre :

- La déclaration de candidature renseignée, signée, datée et cachetée par le candidat habilité (modèle type), joint au présent Cahier des charges .
- Une déclaration de probité renseignée, et signée par le candidat habilité (modèle type), joint au présent cahier des charges .
- Les statuts pour les sociétés.
- Le document relatif aux pouvoirs habilitant les personnes à engager les entreprises
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats et des soumissionnaires:

a-Capacité financière :

a-bilans fiscaux des 03 dernières années visés par l'administration des impôts .

b- référence bancaire .

b- Capacité technique :

1-Moyens humains (CNAS /CASNOS).

2-Moyens Matériels (carte grise . le PV de contrôle technique en cours de validité et contrats d'assurances,chambres froid)

3-Référence professionnelle (justifié par des attestations de bonne exécution) .

L'offre technique : doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention «offre technique », indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que le lot ou bien les lots concernés ,Celle ci doit comprendre

- La déclaration à souscrire renseignée ,signée, datée et cachetée par le candidat habilité (modèle type), joint au présent Cahier des charges ;
- Engagement déterminant le délai de livraison en chiffre et en lettre.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

L'offre financière : doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention «offre financière », indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que le lot ou bien les lots concernés, Celle ci doit comprendre :

- La lettre de soumission à remplir signée, datée et cachetée par le candidat habilité (modèle type), joint au présent Cahier des charges .
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) renseigné, signé, daté et cacheté par le candidat habilité
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) renseigné, signé, daté et cacheté par le candidat habilité

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention

SOUSSION À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE

DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES .

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT 02/ 2019

OBJET : FOURNITURE EN DENREES ALIMENTAIRES

: lot N°

Les offres doivent être déposées directement à l'adresse suivante :

WILAYA DE TIZI-OUZOU./ DIRECTION DES FINANCES ET DES MOYENS, BUREAU DES MARCHES ,E.P.H AZEFOUN Cne AZEFOUN, DAIRA AZEFOUN,

La durée de la préparation des offres est de quinze (15) jours à compter de la date de la première publication de l'appel d'offre dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et sur les quotidiens nationaux. La date de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de la préparation des offres ; si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. L'heure limite de dépôt des offres est fixée à dix (10) heures. L'ouverture des plis aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 10h 30 en présence des soumissionnaires intéressés.

La durée de validité de l'offre est égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 trois mois conformément à l'article 98 du décret présidentiel n° 15-247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Midi Libre n° 3887 - Mardi 7 janvier 2020 - Anep 2016 000 202

Cuisine

Ratatouille au thon



Ingrédients

500 g de thon
3 poivrons verts
3 courgettes
4 tomates
1 piment fort
3 c. à soupe d'huile d'olive
3 gousses d'ail
1 petite branche de thym
2 feuilles de laurier
1 pincée de poivre
Sel

Préparation

Laver et épépiner les poivrons. Les couper en rondelles fines. Laver les courgettes et les couper en rondelles également. Peler les tomates (pour faciliter cette opération, les plonger une minute dans de l'eau bouillante) et les couper en dés. Chauffer l'huile dans un faitout et y jeter les poivrons. Lorsqu'ils auront ramolli, ajouter les courgettes, les tomates, le piment entier et le thon en morceaux. Ajouter l'ail pilé, le thym et le laurier. Saler et poivrer. Couvrir et faire mijoter à petit feu. Ajouter un peu d'eau et laisser cuire. Une fois la ratatouille cuite, la verser dans un plat de service.

Note :

Cette recette convient également à l'espagnol.

Cake au yaourt



Ingrédients :

5 œufs
1 verre et demi à thé de sucre en poudre
5 verres à thé de farine
1 yaourt parfumé
1 verre à thé d'huile
3 sachets de levure pâtisseries
Zeste de citron râpé
De la noix de coco râpée
Du chocolat vermicelles

Préparation

Mettre le sucre et les œufs dans un saladier, mélanger pour que la préparation blanchisse, ajouter l'huile mélanger jusqu'à ce qu'il soit crémeux, incorporer la levure, la farine tamisée la travailler pour obtenir un mélange homogène. Verser le mélange dans un moule beurré. Faire cuire 25 à 30 minutes dans un four préchauffé à 190°C. Laisser refroidir avant de démouler. Décorer avec la noix de coco râpée et le chocolat vermicelles.

LE BON USAGE DES MÉDICAMENTS

Compréhension de l'ordonnance, interactions et automédication...

Chez le médecin :

La première confrontation avec le médicament est un moment très important. Le bon usage repose d'abord sur une bonne compréhension de l'ordonnance. Informez-vous, ne restez pas passif face à la prescription. Idem chez le pharmacien, deuxième intermédiaire avant d'entamer le traitement. Il est primordial que vous compreniez bien la prescription et les recommandations du médecin.

Bien lire les notices

Même si elle est souvent difficile à lire, vérifiez toujours les points essentiels : modalités de prise, contre-indications, précautions d'emploi. Si cela ne correspond pas à ce que le médecin a dit, n'hésitez pas à le rappeler.

Pour une meilleure

efficacité :

Pour qu'un médicament soit efficace, suivez scrupuleusement le traitement et les recommandations du médecin. Pas question d'arrêter dès qu'on se sent mieux,

ni d'augmenter les doses ou de modifier les horaires de prises. Respectez aussi les précautions d'utilisation.

Attention aux interactions :

Un médicament peut atténuer, voire supprimer l'effet d'un autre, mais il peut aussi le potentialiser. Pour éviter les interactions, il est primordial d'informer son médecin de tous les médicaments que l'on prend.

Ne pas arrêter le traitement :

Le médicament est un produit actif et ses effets secondaires, plus ou moins gênants, sont en général connus et évalués avant sa mise sur le marché. Un arrêt brutal peut avoir des conséquences graves. Vérifiez dans la notice si l'effet secondaire est mentionné et demandez conseil à votre médecin.

Automédication :

S'autoadministrer un traitement peut être dangereux. La seule automédication acceptable s'applique à des affections bénignes que l'on traite avec des



PETITS BOBOS DU QUOTIDIEN

Savoir nettoyer une plaie ?



Il est impératif de bien nettoyer une plaie même si celle-ci vous semble bénigne car elle peut être un point d'entrée de microbes, germes qui sont susceptibles de causer une infection. Une plaie peu profonde peut être soignée à domicile. Cependant, l'avis d'un méde-

cin est indispensable en cas d'atteinte à la main ou sur le visage, ou naturellement de plaie profonde. Toute plaie infectée retarde la cicatrisation. Il faut donc la nettoyer rapidement.

Pour la désinfecter lavez vos mains à l'eau courante et au savon, l'idéal est d'utiliser du savon de Marseille. Ensuite nettoyer la plaie à l'eau tiède et savon liquide, appliquer un antiseptique en privilégiant les formules en spray qui limitent les contacts avec la plaie. Éviter les antiseptiques colorés.

Utilisez des pinces désinfectées à l'alcool pour enlever la saleté qui persiste après le nettoyage. L'eau froide peut être aussi une bonne façon de nettoyer une coupure, une éraflure ou une perforation (comme celle causée par un clou). Vous pouvez tenir la plaie sous l'eau courante ou remplir un récipient d'eau froide et verser l'eau sur la plaie.

Doit-on utiliser un pansement ?

Laisser la plaie découverte l'aidera à sécher et à guérir. Si la plaie n'est pas exposée à la saleté ou ne risque pas de frotter sur un vêtement, il n'est pas nécessaire de la couvrir. Si la plaie est exposée à la saleté (comme la main) ou risque de frotter sur un vêtement (comme un genou), couvrez-la d'un pansement adhésif ou d'une gaze stérile et d'un pansement adhésif. Changez le pansement chaque jour afin de garder la plaie propre et sèche.

Trucs et astuces

Bonne odeur dans la cuisine



Pour qu'il y ait toujours une bonne odeur dans votre cuisine, humidifiez quelques boules de coton avec de la vanille et placez-les à divers endroits.

Otez une bague trop petite



Pour ôter une bague trop petite, faites d'abord dégonfler vos doigts en les plongeant dans de l'eau froide. Ensuite savonnez-les et faites glisser les bagues par de légères rotations.

Email abîmé de votre baignoire



S'il ne s'agit que d'une griffure ou d'un éclat peu important, masquez-les avec une peinture émail à froid. Les peintures pour maquettes peuvent aussi être employées.

Entretien des meubles en bambou



Préparez un mélange à base d'eau chaude, d'huile de térébenthine (1 c. à soupe) et d'huile de lin (3 c. à soupe) pour nourrir et faire briller le bois. Passez le liquide avec un chiffon ou un pinceau, laissez sécher, puis polissez avec un chiffon.

La vie marine menacée par l'acidification des océans

Si les émissions de dioxyde de carbone (CO2) se poursuivent, l'acidification des océans pourrait atteindre des niveaux records.

C'est ce qu'affirment des chercheurs de l'université de Cardiff au Royaume-Uni. Rappelons que l'acidification des océans se produit lorsque le CO2 atmosphérique est absorbé par l'eau. Depuis le début de l'ère industrielle, l'océan a ainsi déjà absorbé quelque 525 milliards de tonnes de CO2. La concentration en CO2 dans l'atmosphère atteindra les 930 parties par million (ppm) en l'an 2100, contre environ 400 ppm aujourd'hui. De quoi faire passer le pH des océans de 8,1 en 2018 à seulement 7,8 en 2100. Des résultats qui rendent encore plus alarmantes les conclusions de chercheurs qui tentent de comprendre les effets que peut avoir l'acidification des océans sur l'écosystème marin. Une étude montre que des espèces clés – car constituant notamment l'habitat d'autres espèces –, comme les coraux, sont gravement menacées par l'acidification des océans.

La biodiversité souffre de l'acidification galopante

Les chercheurs se sont intéressés aux eaux qui bordent l'île de Shikine-jima, une île volcanique au large de Tokyo. "L'année dernière, les coraux du sud du Japon ont connu un épisode de mortalité massive. Nous pensions que ceux-ci seraient capables de se déplacer vers le nord pour survivre. Mais il semblerait que les coraux soient tellement sensibles à l'acidification des océans qu'ils en sont incapables", déplore Sylvain Agostini, professeur à l'université de Tsukuba (Japon) qui a également pris part à l'étude. Selon une autre étude, au contact d'une eau plus acide, les bars nagent moins. Ils semblent aussi perdre une partie de leur odorat. Particulièrement lorsqu'il s'agit d'odeurs émanant de potentiels prédateurs ou de potentielles proies. Peut-être parce que l'acidité de l'eau affecte la façon dont les molécules odorantes se fixent aux récepteurs olfactifs du poisson. Parce que l'expression des gènes impliqués dans la détection des odeurs et le traitement de l'information olfactive semble également altérée par cette acidité. Plusieurs études ont montré que l'acidité de l'eau entrave la calcification, c'est-à-dire la formation de la coquille, qui devient plus fragile chez



l'adulte. Des travaux précis ont mesuré cet effet du pH chez l'huître et la moule. Un grand perdant : l'oursin crayon, qui a beaucoup de mal à fabriquer son test (la coquille) et ses imposants piquants lorsque l'acidité de l'eau est très élevée. En revanche, les huîtres, les coquilles Saint-

Jacques construisent des coquilles plus fines et plus fragiles. L'acidification ne leur convient pas du tout. L'étude montre la complexité de la réponse des organismes marins à coquille à une variation de pH. Tous ne seront pas logés à la même enseigne...

Un dauphin hybride repéré près d'Hawaï



Une expédition financée par la marine américaine a repéré un dauphin aux caractéristiques inhabituelles au large de l'île Kauai, à Hawaï. L'analyse génétique d'une biopsie de l'animal a montré que c'était un hybride entre deux espèces distinctes de dauphins.

C'est le premier hybride de la sorte formellement identifié par la génétique : son père serait un dauphin à bec étroit et sa mère un dauphin d'Électre. Le cétacé a été repéré en août 2017 par des

chercheurs du collectif Cascadia Research, au cours d'une expédition de deux semaines visant à étudier la faune autour de la base navale de Barking Sands à Hawaï.

D'après le rapport de l'équipe de scientifiques, cinq espèces de dauphins ont été identifiées. Les animaux les plus fréquents étaient des dauphins à bec étroit ou Sténo, de l'espèce *Steno bredanensis*. Parmi les autres animaux, certains appartenaient à deux autres espèces fréquentes

dans cette région : des dauphins à long bec *Stenella longirostris* et des Tursiops.

Mais deux autres espèces identifiées étaient plus rares dans les eaux d'Hawaï : des dauphins d'Électre *Peponocephala electra* et des dauphins tachetés pantropicaux *Stenella attenuata*. De plus, en étudiant les photographies, les chercheurs ont repéré un animal inhabituel, qu'ils soupçonnaient être un hybride. Ce dauphin présentait des caractéristiques morphologiques (tête,

pigmentation...) intermédiaires entre deux espèces bien différentes : le dauphin Sténo et le dauphin d'Électre.

L'équipe a pu obtenir une biopsie de l'animal grâce à une arbalète équipée d'une flèche spéciale qui évite de pénétrer trop profondément dans les chairs et ramène un échantillon de peau.

Un hybride né du croisement entre deux espèces différentes

L'individu était un mâle et ses mitochondries avaient de l'ADN correspondant à des dauphins d'Électre. Les chercheurs ont étudié 14 sites dans l'ADN où les deux espèces diffèrent. L'analyse génétique a confirmé que c'était un hybride sur 11 de ces 14 sites ADN. Cet individu est le premier hybride identifié entre ces deux espèces. Les dauphins d'Électre sont plutôt rares dans les eaux d'Hawaï, même si les scientifiques ont identifié un groupe important de ces animaux avec 200 à 300 individus.

Peut-être que la mère de l'hybride, un dauphin d'Électre, a eu des difficultés pour trouver un partenaire, ce qui expliquerait qu'elle se soit reproduit avec un dauphin Sténo.

Bien que rares, d'autres cas d'hybrides chez les cétacés ont été décrits. Par exemple, le grand dauphin et la fausse orque, qui appartiennent tous deux à la grande famille des Delphinidae, peuvent donner naissance à un petit wholphin ou whalphin (contraction de whale et dolphin en anglais). De la même façon, un bélouga et un narval peuvent être les heureux parents d'un narluga.

Un hybride est issu du croisement entre deux espèces différentes. Ainsi la mule est issue du croisement entre une jument et un âne. En général, ces hybrides ne peuvent pas se reproduire.

Si un hybride ne crée pas à lui seul une nouvelle espèce, de tels croisements peuvent participer à la création de nouvelles espèces.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Air bag

Inventeurs : I. W. Hetrick et R. H. Hodges Date : 1952 Lieu : états-Unis

Ce sont deux Américains, I. W. Hetrick et R. H. Hodges, les vrais papas de l'airbag, un autre Américain Allen Breed l'a automatisé 16 ans plus tard... et Mercedes l'a définitivement vulgarisé... 13 ans plus tard. Il aura donc fallu attendre 29 ans pour que l'invention soit prise au sérieux.



MINUTE PAR MINUTE



21h00



Le mercredi 7 janvier 2015, les frères Kouachi pénètrent dans les locaux du journal satirique «Charlie Hebdo». Ils assassinent 11 personnes dont 8 collaborateurs du journal. Ils en blessent 11 autres avant d'achever durant leur fuite un policier blessé à terre. C'est la stupeur en France comme dans le monde entier, et le début d'autres attaques, notamment celle d'une supérette cacher à Paris, Porte de Vincennes. Un troisième terroriste tue alors quatre personnes avant d'être abattu lors d'un assaut du Raid et de la Bri. Il faudra attendre deux jours pour que les terroristes qui ont attaqué le journal soient à leur tour abattus, alors qu'ils s'étaient réfugiés dans une imprimerie

LA DERNIÈRE LÉGION



21h00



Rome, en 476 après J.-C. : l'Empire est menacé par les armées barbares. Oreste, maître de l'Empire romain d'Occident, assiste au couronnement de son fils Romulus Auguste. Celui que l'on va nommer à présent le dernier des Césars est désormais menacé d'un grand danger. Malgré la protection d'Aurélius, commandant de la quatrième légion, Romulus est capturé par Odoacre, chef des Goths. Emmené sur l'île forteresse de Capri, il y découvre la légendaire épée de César, marquée de la prophétie : «Un côté pour défendre, un côté pour vaincre, destinée à celui appelé à régner.»

LES POUVOIRS EXTRAORDINAIRES DU CORPS HUMAIN



21h00



Dans ce numéro, Adriana Karembeu et Michel Cymes se pencheront sur les mécanismes de l'attirance. Pourquoi au premier regard, préfère-t-on certains physiques, certaines corpulences ? Nous avons l'impression d'être pleinement conscients de ce qui motive nos goûts, alors que c'est tout le contraire. Notre inconscient joue là un rôle déterminant, que cette émission tentera de décrypter. Il sera aussi question de la passion. Pourquoi dit-on qu'elle dure en moyenne trois ans ? Peut-on aller au-delà et à quelles conditions ? Et tout le monde est-il susceptible de vivre des passions ? Le duo passera un moment émouvant avec un couple d'octogénaires, mariés depuis soixante-huit ans.

LA LOI DE DAMIEN



21h00



Fils unique d'un grand chirurgien, Damien a envisagé de suivre les traces de son père avant d'y renoncer pour le métier d'avocat. Son père lui demande de prendre la défense de Pascal Bernel, son successeur à la tête du service de neurologie, accusé d'homicide involontaire après le décès d'un de ses patients. Plus l'enquête avance, plus Damien se persuade que celui-ci a également provoqué d'autres drames... y compris peut-être la mort de Charlotte, sa fille, lors d'une opération sous sa direction. Damien est convaincu de défendre un homme qu'il est le premier à vouloir voir en prison pour le restant de ses jours

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

DÉCOLONISATIONS



21h00



À contre-courant de l'histoire officielle des colonisateurs, cette fresque en trois volets inverse le regard pour raconter, du point de vue des colonisés, cent cinquante ans de combat contre la domination. De la révolte des cipayes de 1857 à l'étonnante République du Rif, mise sur pied de 1921 à 1926 par Abdelkrim el-Khattabi avant d'être écrasée par la France, ce premier épisode montre que la résistance, autrement dit la décolonisation, a débuté avec la conquête. Il rappelle notamment comment, en 1885, les puissances européennes se partagent l'Afrique à Berlin et comment les Allemands commettent le premier génocide du XXe siècle en Namibie

NOTRE-DAME DE PARIS, L'ÉPREUVE DES SIÈCLES



21h00



Retour en avril dernier quand le monde entier, abasourdi, a cru pendant de longues heures que Notre-Dame de Paris, la plus célèbre des cathédrales, allait disparaître dans un incendie. Celle que l'on pensait éternelle est soudainement apparue vulnérable, fragile. Si cette épreuve a été l'une des plus effroyables de l'histoire de Notre-Dame de Paris, c'est cependant loin d'être la seule. Qui sait combien de fois, en plus de huit cents ans, elle a failli disparaître pour se relever à chaque fois ? Cette émission raconte son incroyable d'épopée. C'est la cathédrale elle-même, incarnée par la voix de Sophie Marceau, qui revient sur sa tumultueuse histoire grâce à l'animation 3D

RECHERCHE APPARTEMENT OU MAISON



21h00



Suzette est une pétillante retraitée qui vit à Arpajon, dans l'Essonne. Après avoir mis en vente sa maison, Suzette n'a pas encore trouvé l'appartement dont elle rêve. Et elle souhaite rester à Arpajon, où elle a toutes ses activités. - Agnès et Alexandre sont en couple depuis cinq ans. Chacun est propriétaire de son propre appartement dans Lyon, mais ils sont lassés des allers-retours entre les deux... Aujourd'hui, ils sont enfin prêts à vivre ensemble - Véronique et Guillaume se sont rencontrés il y a trois ans. Quelques mois plus tard, Véronique rejoignait Guillaume dans sa région, à Nuits-Saint-Georges, en Bourgogne. Mais Véronique se sent trop isolée dans ce village

MAGNUM



21h00



De retour d'Afghanistan, Thomas Magnum se reconvertit en détective privé. Engagé en tant que consultant en sécurité par Robin Masters, un vieil ami et écrivain à succès, il arrive à Hawaï. Alors qu'il se rend chez son ami Nuzo, qui le sollicite pour une affaire, il assiste, impuissant, à son enlèvement.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comLa rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

KATE MIDDLETON

NOUVEAU LOOK AUDACIEUX POUR LA MESSE AVEC WILLIAM



Les Cambridge étaient de retour à Sandringham ce 5 janvier 2020. Dimanche matin, le prince William et Kate Middleton se sont rendus à l'église Sainte-Marie-Madeleine, dans le Norfolk, pour assister à la messe. Une apparition qui survient quelques jours après la traditionnelle messe de Noël qui réunit chaque année la famille royale dans cette même église. Tout sourire, Kate Middleton est apparue en pleine forme pour ce rendez-vous dominical. Pour l'occasion, la duchesse de Cambridge a misé sur un look d'hiver inédit en manteau prune, accessoirisé d'une paire de bottes en daim Stuart Weitzman, d'une pochette matelassée Jaeger et d'un chapeau bleu à fines plumes de chez Hicks & Brown.



Kendji Girac

NE RETIENT PAS SES LARMES FACE À SON PAPA, UN MOMENT "MAGIQUE"

Invité de La chanson secrète le 4 janvier 2020, Kendji Girac espérait voir son père chanter pour lui, parce que c'est de lui qu'il a hérité sa passion pour la musique. Le jeune chanteur de 23 ans a vu son souhait le plus cher se réaliser puisque c'est bien son papa qui lui avait réservé une belle surprise, et il n'était pas seul.



Jean-Yves Wagnies

MORT DE L'ANCIEN CANDIDAT DE LA STAR ACADEMY, TUÉ PAR BALLES

Un ancien candidat de la Star Academy belge vient de décéder suite à une agression par balles survenue lundi 30 décembre 2019. Jean-Yves Wagnies a été tué par un de ses voisins, Domenico Puddu, énervé par les nuisances sonores venant de son appartement.

Fadjr	06h29
Dohr	12h53
Asr	15h28
Maghreb	17h49
Icha	19h13

INCENDIES EN AUSTRALIE

L'AIDE INTERNATIONALE SE MET EN PLACE

Les feux de forêt en Australie ont fait 24 morts et détruit plus de 5,25 millions d'hectares, depuis le mois de septembre. Le Gouvernement australien a mobilisé des réservistes de l'Armée pour aider les pompiers. Le Canada ainsi que les Etats-Unis ont, d'ores et déjà, déployé du personnel pour venir en aide aux Australiens, et Emmanuel Macron a également proposé un soutien opérationnel immédiat.

En Australie, les incendies sont toujours aussi intenses. Le gouvernement a annoncé la plus importante mobilisation de réservistes de l'armée, avec le recours à 3.000 personnes qui se sont déployées sur la côte Est. Leur mission : aider à évaluer les dégâts, rétablir l'électricité et distribuer aide alimentaire ou carburant aux zones sinistrées. Pour la première fois de l'histoire australienne, le gouvernement a aussi déployé son équipe d'aide médicale, pour prêter son concours aux évacués. Celle-ci sert en temps normal dans les pays étrangers touchés par des catastrophes naturelles.

L'aide internationale arrive

Les États-Unis et le Canada ont envoyé des pompiers en renfort, pour combattre les flammes et la France a également proposé "une aide opérationnelle immédiate".



Après une journée de samedi catastrophique, où des températures record et des vents violents ont attisé les centaines de brasiers, la météo offre ce lundi 6 janvier, un léger répit aux pompiers. Des précipitations et une baisse relative des températures, sont prévues. Mais les autorités font passer le message : la crise est loin d'être terminée.

Des fonds pour l'Australie

Face aux critiques croissantes dont il fait l'objet pour sa gestion de la crise et son piètre bilan en matière de lutte contre le réchauffement climatique, le Premier ministre australien, Scott Morrison, tente de rattraper le

coup. Il s'est engagé à créer un fonds national d'aide aux victimes de ces incendies, doté d'1,2 milliard d'euros prélevés sur les rentrées fiscales.

Par ailleurs, de nombreuses célébrités s'engagent et ont recueilli des millions de dollars, pour soutenir les pompiers et les communautés touchées. Parmi elles, l'actrice australienne Nicole Kidman, la chanteuse américaine Pink, ou encore la numéro 1 mondiale du tennis, l'Australienne Ashleigh Barty, tenante du titre à Roland-Garros. Cette dernière a annoncé qu'elle ferait don à la Croix-Rouge, de ses gains du tournoi de Brisbane pour aider les victimes des incendies.

LE PÉTROLE À PLUS DE 70 \$

SON PLUS HAUT NIVEAU DEPUIS MAI 2019

La mort de Qassem Soleimani, après un raid américain sur Bagdad, a fait réagir les marchés mondiaux. Depuis vendredi, le baril de Brent a poursuivi sa hausse spectaculaire pour s'échanger à plus de 70 dollars, son plus haut niveau depuis mai 2019.

Les cours du pétrole ont poursuivi leur hausse entamée depuis le début de la nouvelle année. Le prix du Brent a atteint les 70,72

dollars en ce début de semaine, son plus haut niveau depuis septembre dernier, au lendemain de l'attaque contre des installations saoudiennes.

Cette forte hausse est due aux tensions entre l'Iran et les États-Unis, qui font craindre une conflagration majeure au Moyen-Orient, après la mort du général Soleimani, décédé dans un raid ordonné par Donald Trump.

L'offre en Irak et en Iran, tous deux grands producteurs de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), pourrait être limitée et enflammer ainsi les prix de l'or noir.

Entre la promesse d'une "sévère vengeance" annoncée par l'Iran, et les avertissements de Donald Trump d'une frappe "très vite et très forte", si l'Iran attaque les intérêts américains, le monde entier retient son souffle.

52 HARRAGA INTERCEPTÉS AU LARGE DE L'ESPAGNE

Un Algérien mort en mer et un autre porté disparu !

Les équipes de sauvetage espagnoles ont découvert, samedi 4 janvier 2020, vers 14 h, un Algérien décédé à bord d'une des trois embarcations interceptées ce jour-là, alors qu'une autre est déclarée disparue, ont rapporté les médias espagnols.

"Une des 36 personnes interceptées en Méditerranée, alors qu'elles tentaient de rejoindre la côte de Carthagène à bord de trois bateaux, a été retrouvée morte par les équipes de sauvetage maritime", précise la même source.

Au cours de cette même journée de samedi, les secours maritimes ont intercepté, au large des côtes de Santa Pola (Alicante), une embarcation avec 16 personnes à bord, d'origine algérienne dont un mineur, ont indiqué des sources de la Croix-rouge.



SELON UN RAPPORT DE Wafa

255 violations israéliennes contre les journalistes palestiniens en 2019

Quelque 255 violations israéliennes, contre des journalistes palestiniens, ont été enregistrées en 2019, selon un rapport compilé par l'Agence palestinienne de presse (Wafa). Le rapport mensuel de Wafa, sur le traitement israélien des journalistes et des médias palestiniens, fait état de 145 journalistes blessés par balles en caoutchouc, par inhalation de gaz lacrymogène ou ont été agressés par les soldats israéliens alors qu'ils couvraient des événements dans les territoires palestiniens occupés. Egalement 90 cas d'arrestations par les forces d'occupation israélienne, ont été constatés. L'agence a déploré dans son document, les crimes israéliens quotidiens contre les journalistes, appelant les organisations internationales et régionales des droits de l'homme et des journalistes à faire pression sur Israël, en plus d'une "intervention urgente et immédiate" pour qu'il cesse son ciblage systématique et délibéré des photographes et des journalistes. En décembre dernier, un rapport mensuel de l'agence Wafa faisait état de 28 violations israéliennes commises contre les journalistes palestiniens. En 2018, pas moins de 413 violations israéliennes ciblant des journalistes palestiniens, avaient été constatées, avait indiqué Wafa.

Pour entériner la vacance du poste du Président

Le Conseil de la nation nie avoir convoqué son bureau

Le Conseil de la nation a nié, dans un communiqué rendu public, avoir convoqué la réunion officielle de son bureau, pour entériner la vacance du poste de président de l'Assemblée après la demande de Bensalah de mettre fin à son mandat. Le communiqué a fait savoir, que le Conseil de la nation informera les membres du bureau et les médias, lorsque la date sera fixée. "Le bureau du Conseil de la nation est le seul habilité à parler au nom du Conseil de la nation, et à programmer ses travaux et ses activités, conformément à son règlement intérieur", conclut le communiqué.

MDN

Lancement d'une nouvelle application mobile

Le ministère de la Défense nationale (MDN) vient de lancer une nouvelle application mobile, pour permettre un accès immédiat à toute l'actualité et aux informations du ministère. Cette application, disponible exclusivement sur le site du ministère de la Défense, est destinée à informer en temps réel les citoyens et les médias, sur "les communiqués de presse, les annonces de recrutement et du service national, ainsi que tout autre rendez-vous ou information", lit-on sur le site du MDN. La nouvelle application mobile d'information, dénommée "MDNews", permet, également, d'envoyer des notifications à ses utilisateurs pour toute actualité.

AIR ALGÉRIE

1 vol sur 4 vers le France annulé

La Compagnie aérienne nationale continue de subir les conséquences du mouvement social en France. Elle annonce de nouvelles perturbations sur son trafic aérien. Dans un communiqué publié hier, Air Algérie a annoncé que 25% de ses vols vers la France seront annulés, jeudi 9 janvier. Sans plus de précision, Air Algérie précise que c'est la DGAC (Direction générale de l'aviation civile) française, qui en a fait la demande en la notifiant aux compagnies aériennes. Pour rappel, Air Algérie a connu de fortes perturbations sur le programme de ses vols, depuis le début du mois de décembre. De nombreuses annulations de vols ont été annoncées, dans une période de forte affluence, en raison des vacances et des fêtes de fin d'année.